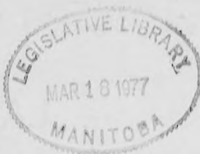


LA LIBERTÉ

Vol. 64 No 48 SAINT-BONIFACE, JEUDI 17 MARS 1977

Précieux-Sang

LE MARASME

L'affaire de l'école du Précieux-Sang continue de provoquer des nuits blanches et de hauts cris, huit jours avant la publication de la décision des commissaires scolaires. Lundi dernier, au cours d'une réunion de l'Association de l'école, une forte majorité de parents d'élèves, 97%, se sont prononcés en faveur d'un programme entièrement français. Les adeptes du programme "mixte" avaient décidé de boycotter cette assemblée. Quelques jours auparavant, M. Laurent Desjardins, député de Saint-Boniface, et le premier ministre de la province, M. Ed Schreyer, avaient rencontré la commission scolaire de Saint-Boniface en vue d'un autre règlement du problème qui consisterait à transférer simplement le programme "B" en bloc dans une autre école.

La réunion tenue lundi soir au Centre communautaire du Précieux-Sang devait permettre aux parents d'élèves d'exprimer leur opinion sur la recommandation des professeurs, à savoir: la transformation graduelle des programmes de l'école en programmes français. Après toutes les références au "Droit des parents", une telle entreprise ne pouvait que clarifier la position de ces derniers. S'il en était encore besoin. L'Association de l'école, regroupant tous les parents, est la seule institution qualifiée pour un tel débat.

LE BOYCOTTAGE

Plus de cent cinquante personnes assistaient à cette rencontre. Un record en matière de réunions de l'Association. Les parents choisissant le programme dit "B" avaient décidé de se dissocier à tout jamais de l'Association. Ils ont publié cette position dans le quotidien "Winnipeg Tribune", lundi. Ils expliquent ce refus de participer par le fait qu'aucun de leur membre ne fait partie de l'exécutif de l'Association. Ils se disent non représentés. L'exécutif a été démocratiquement élu. Si aucun "parent B" n'en fait partie actuellement, cela signifie simplement que personne ou trop peu de gens soutiennent cette position. Se dissocier de l'association revient à ce moment à se mettre en dehors de la légitimité. Cette attitude ne peut que brouiller les données du problème. Les parents "B" refusant de montrer publiquement leur nombre, donc empêchant les commissaires scolaires de se faire une idée claire du nombre de personnes en faveur de l'un ou l'autre programme. A continuer ainsi, le débat peut durer encore longtemps.

Au cours de la réunion de lundi soir, les professeurs ont une fois de plus expliqué leurs vues sur le changement de programme à l'école du Précieux-Sang. On y a présenté également les rapports de MM. McArthur et Shaw qui démontrent que le rendement en anglais des élèves suivant un programme "A" est aussi bon que celui des élèves suivant un programme "B". Enfin, on y a appris que le seul avis de motion de la commission scolaire présenté jusqu'à présent recommande l'extension des deux programmes à tous les grades. Un vote secret suivait ces présentations qui prouve qu'une majorité de parents penchent en faveur de la recommandation des professeurs.

Des plaintes formulées auprès du président de l'Association de l'école du Précieux-Sang par des parents d'élèves montrent que certaines personnes sont décidées à employer les moyens les plus bas pour empêcher une clarification définitive du débat. Ainsi "on" aurait téléphoné à plusieurs parents lundi soir pour leur dire que la réunion était remise à une date ultérieure. M. Louis Gareau, président de l'Assocaition de l'école, se montrait indigné par de telles pratiques. Il ajoutait également que le fait de ne pas se présenter aux réunions de l'Association est pour le groupe "B", une bonne manière de se cacher dans l'anonymat".

UNE TENTATIVE DE CONCILIATION

Une question a l'Assemblée Législative a permis de constater l'intervention de M. Schreyer dans le problème de la division scolaire de Norwood. Le premier ministre et M. Laurent Desjardins, au titre de député de Saint-Boniface, ont rencontré la semaine dernière les commissaires scolaires de la division de Saint-Boniface afin d'étudier avec eux la possibilité du transfert du programme "B" dans une école de cette division. Cette rencontre doit être suivie ce soir par celle avec la commission scolaire de Norwood.

L'intervention gouvernementale a eu lieu suite à des démarches individuelles de parents et de commissaires

(suite, page 3)



BIENTÔT...

[Courtoisie du ministère du Tourisme, des Loisirs et des Affaires culturelles]

Ne manquez pas le Salon du Livre, au C.C.F.M., les 17, 18 et 19 mars

*D'accord, pas d'accord? Exprimez votre opinion. Les **lettres à LA LIBERTÉ** SONT LUES.*



Des films français au Cinéma Jolys et au Collège

VOIR, PAGE 24

Éditorial

LA PAGAILLE -2

Selon les chiffres du recensement de 1971, il y avait au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta et en Colombie-Britannique 333,925 personnes d'origine canadienne-française. De ce nombre, seulement 89,735 disaient employer le français comme langue d'usage. En Ontario, sur un total de 737,360 personnes d'origine canadienne-française, 352,465 seulement toujours,selon les chiffres du recensement de 1971, employaient le français comme langue d'usage. Cela veut dire que de la frontière du Québec à la côte du Pacifique, seulement 442,200 Canadiens Français sur 1,071,-285 emploient leur langue maternelle. On connaît les chiffres pour le Manitoba : 39,600 Canadiens Français seulement, sur un total de 86,510, emploient leur langue normalement.

Que doivent donc faire les Canadiens Français du Manitoba, écrivions-nous l'an dernier, ceux qui, enfin, n'ont pas lâché, qui veulent sauvegarder leur culture et la transmettre à leurs descendants? Il semble que ces cinquante années noires qui ont suivi 1916 au cours desquelles, à coup d'héroïsme, ils ont tenu tête, réussi à survivre en français, aient profondément marqué ces hommes et ces femmes et laissé chez eux et chez leurs descendants une lassitude extrême, puis une peur inconsciente de tout ce qui les empêche de s'affirmer, voire de réagir lorsqu'ils sont aujourd'hui le moindrement attaqués sur le plan des valeurs culturelles. Eux qui jouissent maintenant de toutes sortes de libertés formelles, qui ont tous les moyens de prendre en main leur destinée, semblent à certains moments perdus, désintéressés.

Il est urgent que s'établisse, au Manitoba français, au sein de la communauté, un consensus quant à l'enseignement du français. La langue est le véhicule de la culture. Tout commence par là. Or, c'est au foyer, puis à l'école, que l'enfant fait l'apprentissage de sa langue. Là se situe présentement le grand problème de la francophonie manitobaine.

En 1967, le Bill 59 entr'ouvrit la porte à l'éducation française, mais on se rendit bientôt compte que l'éducation dite "bilingue" que l'on appelle aussi "50-50" menait tout droit à l'assimilation.

Certains se sont ressaisis et ont compris que l'enseignement en français dans une véritable école française était la seule façon d'enrayer les ravages de l'assimilation.

Ceux qui n'en sont pas convaincus n'ont qu'à aller voir sur place, ouvrir leurs yeux et leurs oreilles, sur la rue, dans les cours d'écoles, au magasin du coin, au Centre culturel, au Collège, partout, ils verront et entendront des jeunes gens, des adolescents et des tout petits qui parlent entre eux en anglais, jouent en anglais, qui aussi pensent en anglo-américain, ce qui fait que lorsque à l'occasion ils emploient le français, ils le font en pensant en anglais — la structure de leurs phrases en fait foi. Bien souvent aussi, ils s'expriment avec un accent anglais.

Une partie de notre population est en voie d'assimilation et ne semble pas réaliser les ravages qu'a fait l'école "mixte" ou "bilingue" parmi les jeunes générations, population qui semble douter, pour dire le moins, du fait que l'école "mixte" ou "bilingue" est en réalité une école anglaise qui ne produit pas des bilingues. Pour posséder plusieurs langues, il faut d'abord maîtriser sa langue maternelle.

Nous assistons depuis quelque temps à une situation de véritable pagaille dans la division scolaire de Norwood où les uns et les autres accusent, attaquent. Les tenants de l'éducation française veulent pousser l'enseignement en langue française à l'école du Précieux-Sang, où le groupe dit "B", c'est-à-dire les partisans de l'école "mixte", veut imposer ses vues. Les études, les rapports, les assemblées se succèdent et, après deux années de tiraillement, la situation continue de s'envenimer. Le problème n'est pas simple du tout et implique beaucoup de monde : élèves et parents, groupes de pression, professeurs, commissaires.

Il faut absolument que des décisions soient prises. Idéalement, il devrait suffire d'envoyer les enfants dont les parents veulent l'école française à l'école française, et les enfants des tenants de l'école "mixte" à l'école "mixte". Dans la pratique, cependant, c'est beaucoup plus compliqué. Le Premier Ministre Schreyer et le Ministre Laurent Desjardins sont intervenus ces jours derniers et tentent de trouver une solution au conflit. C'est à leur honneur et nous leur souhaitons bonne chance.

Jean-Jacques Le François

Lettres à LA LIBERTÉ

Pas d'accord

Monsieur le Rédacteur,

Un groupe de parents concernés ayant pour porte-parole Gilbert Cloutier, appuyé par l'Association des Parents de l'école Provencher, a soumis à la Commission scolaire de Saint-Boniface, le 21 février, une demande afin de rétablir la maternelle française à l'école Provencher telle qu'elle existait depuis 1971. La présentation des parents contenait neuf raisons appuyant leur demande et était accompagnée d'une pétition de 320 signatures. La maternelle de l'école Provencher a été transférée à l'école Taché lors de la ré-ouverture de celle-ci en 1976. Avant la fermeture de l'école Taché les deux écoles (Provencher et Taché) avaient chacune leur maternelle respective. Depuis septembre 1976, l'école Provencher est la seule école élémentaire de la Division scolaire de Saint-Boniface qui n'a pas sa maternelle.

La demande légitime des parents de l'école Provencher, de rétablir la maternelle française dès septembre 1977, a été rejetée le 28 février, à une réunion spéciale de la Commission scolaire de Saint-Boniface. Seulement trois des cinq commissaires étaient présents — Lucille Huot, Camille LeGal, Jim Garwood. Le résultat du vote fut 1 en faveur — J. Garwood, 2 contre — L. Huot, C. LeGal.

L'Association des Parents de l'école Provencher n'accepte pas les quatre raisons soumises par la Commission scolaire en explication de ce refus et elle questionne l'esprit démocratique de certain de nos commissaires présents ce soir-là. Pourquoi nos commissaires canadiens-français n'ont-ils pas appuyé la demande légitime des parents? Faudra-t-il, à l'avenir, se pencher vers les commissaires anglais pour avoir gain de cause? Tout semble l'indiquer lorsque l'on observe ce qui s'est passé le 28 février à la Commission scolaire de Saint-Boniface.

L'Association des Parents de l'école Provencher maintient et respecte toujours, comme elle l'a démontré dans le passé à maintes reprises, le droit des parents au programme de leur choix pour leurs enfants. Elle croit à la démocratie non seulement en paroles mais surtout en action.

Association des Parents de l'école Provencher par Albert Barnabé, président

O O O

M. Le François,

C'était évident que vous aviez écrit l'éditorial "La pagaille" à la dernière minute, c'est-à-dire, comme vous l'avez dit "au moment de mettre sous presse".

Vos recherches ont dû être vite faites car je ne trouve pas beaucoup de vérité dans cet éditorial. Où était le reporter de La Liberté le soir de la réunion publique de la Commission scolaire de Saint-Boniface? Où prenez-vous vos renseignements? Serait-ce des quotidiens anglais présents ce soir-là? Il faut certainement éclaircir certains points. Ceux-ci sont:

a) Si vous aviez été présent à cette réunion, vous auriez appris que le premier but des parents de l'école Provencher était de rétablir la maternelle à l'école Provencher telle qu'elle existait depuis 1971. Ce but était expliqué dans un exposé présenté par moi-même (représentant une majorité de parents à Saint-Boniface même) aux commissaires de la Division scolaire de Saint-Boniface, le 21 février 1977.

b) Nous ne voulons pas retirer tous les enfants de la maternelle de l'école Taché, et les transférer à l'école Provencher. Nous ne luttons pas contre l'école Taché. Nous sommes d'accord avec le programme "A" et nous respectons ceux qui ont fait ce choix. Mais nous aussi voulons être respectés dans notre choix du programme "B". Vous avez dit dans votre éditorial "Les parents Canadiens-Français ont à faire un choix" l'école Taché, ou... Ou quoi??? Quel choix y a-t-il à faire??? La maternelle est seulement à l'école Taché!

c) Aussi, nous ne sommes pas des Canadiens-Français contre le français. Si cela était le cas, on ne lutterait pas pour rétablir une maternelle française à l'école Provencher. La décision serait vite prise; nous irions à l'école anglaise.

d) L'école Provencher n'est pas, comme vous le dites, une école anglaise. C'est une école d'ambiance française avec un programme "B". Permettez-moi de vous décrire les programmes.

Programme A - 100% français à la maternelle et en première année, ensuite 80% français, 20% anglais.

Programme B - 100% français à la maternelle, ensuite 50% français, et 50% anglais.

Programme C - 80% anglais, 20% français.

Programme D - 100% en anglais.

Je ne sais pas si c'est nécessaire de vous décrire ces programmes, mais vous m'avez donné l'impression que vous n'étiez pas au courant du contenu et des détails de ces programmes.

Je vous demande "combien de Canadiens - Français, ici au Manitoba et ailleurs, ont fréquenté une école qui offrait seulement un bon cours de français, et le reste en anglais?" Est-ce que vous pensez que ces gens-là sont incapables de parler français? Où voulez-vous en venir? On vit au Manitoba, et non dans un autre pays. Ce n'est pas nécessaire d'être extrémiste ou séparatiste pour apprendre et aimer le français comme vous semblez vouloir nous en donner l'impression.

Comme je l'ai dit aux commissaires de la Division scolaire de Saint-Boniface, "Si nous voulons dégoûter nos enfants du français, forçons-les à parler français malgré eux au lieu de leur faire aimer cette langue". Si nous, parents Franco-Manitobains sommes trop exigeants et ne respectons pas le choix des uns et des autres, c'est-à-dire l'école française que ce soit le programme A ou B, toute la communauté manitobaine en souffrira et ce sera un pas en arrière. Personne ne veut cela. Il doit certainement y avoir une autre façon démocratique d'introduire le français dans nos écoles, et pour moi, et beaucoup de parents, c'est le programme B qui répond le mieux au besoin de nos familles.

D'accord, "l'étranger qui observe la situation n'en croit ni ses yeux, ni ses oreilles" et espérons qu'il n'en croira pas non plus votre éditorial!

(suite, page 7)

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest, Limitée, au service des 12,000 foyers du Manitoba français.

Membre du la M.W.N.A. et des Hebdos du Canada.

RÉDACTEUR EN CHEF : Jean-Jacques Le François. JOURNALISTE COOPÉRANT: Albert Lemmel.

SERVICE DES ANNONCES COMMERCIALES: Au téléphone: 247-4824.

Toute correspondance doit être adressée à LA LIBERTÉ. Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone: 247-4823.

L'abonnement annuel coûte $7.50 au Canada. $8.50 aux Etats-Unis, et $9.50 dans les autres pays.

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Kingdon Printing (1974) Ltd., 807, rue Erin, Winnipeg, Manitoba R3G 2W2.

Enregistrée comme courrier de deuxième classe : no 0477.

ÉCRITS DU MANITOBA FRANÇAIS

HECTOR CÔTÉ, c.s.v.

Réflexions sur quelques publications récentes

Le silence qui accueille toute publication en milieu manitobain est inquiétant. Des travaux sérieux de recherche et de documentation, des biographies et monographies plus modestes ne semblent pas produire chez le public lecteur un impact puissant et enthousiaste. Toute réaction à une oeuvre littéraire devrait être une indication du niveau de compréhension du lecteur, de l'intérêt qu'il porte à la culture, et par voie de conséquence une incitation pour l'écrivain, à produire davantage.

Coup sur coup, depuis au-delà d'un an, Messieurs Benoist, Dorge et Charette (par l'intermédiaire de la Société Historique de Saint-Boniface) nous ont présenté des documents de valeur, de qualités de style et d'authenticité contextuelle dignes d'éloges. Les commentaires et les analyses auxquels ils auraient droit se font encore attendre.

Voici les miens, en trois parties:

I - Le fait métis

II - Le fait français

III - Le fait littéraire manitobain

LE FAIT MÉTIS

Déjà, en 1904, un fervent patriote, M.L.A. Prud'homme, par une charitable largeur de vue et par une confiance susceptible d'éveiller ou d'encourager les dispositions de timides écrivains, lançait l'invitation suivante:

"La monographie d'un grand nombre de ces aventuriers offrirait un intérêt particulier et fournirait souvent le thème d'un drame émouvant. Pour un esprit inventif, disposé à enrichir sur les faits vécus, il y aurait là toute une mine à exploiter sur nos romanciers. Il se présente toutefois une oeuvre plus sérieuse à accomplir, en restant dans le domaine des réalités." **[L'Elément Français au Nord-Ouest,** *Revue Canadienne, 1904, page 2.*]

Ce travail, dans sa deuxième partie, surtout, reste un trésor d'inspiration: détails, anecdotes, incidents à développer et expliciter.

Il faut reconnaître cet "esprit inventif" dans le travail de monsieur Benoist. Il reste fidèle au contexte géographique et historique du temps de ***Louison Sansregret.*** Ce n'est là cependant qu'une part de son mérite. Quant à ***L'Espace de Louis Goulet*** il se rapproche davantage du "domaine de la réalité". En effet, cette vision personnelle des choses et des faits rend les confidences de monsieur Goulet palpitantes de vie et de vérité.

Des deux récits se dégage, enfin, un sentiment de fierté qui replace le fait métis sous son vrai jour. Ce "Métis" dans le titre, surprend d'abord mais la suite est un témoignage qui proclame, à sa façon, que le temps des fausses hontes, des sourires équivoques ou des qualificatifs murmurés à mi-voix est chose du passé. Que le fait soit donc admis: entre l'époque des explorateurs français et celle des colonisateurs, une race d'hommes bien identifiables et bien caractérisés a peuplé l'ouest. Elle y a subsisté par son style de vie, par ses coutumes, par ses croyances propres et saines. C'est elle qui a entretenu la francophonie et la religion catholique sur l'étendue des plaines pour se prêter ensuite à recevoir ces demi-frères de l'est qui bientôt convoiteront leurs terres. Il est difficile de définir autrement sa contribution à l'histoire. On ne peut aisément qualifier une race de "race de transition", quoique le Père Arès dit de tout peuple en général:

"Je ne prétends pas que le fait d'avoir été présent à l'histoire dans le passé lui confère automatiquement un titre à influer sur le cours des événements pour l'avenir, car il se peut fort bien que les conditions d'aujourd'hui ne soient plus les mêmes que celles d'hier." [1972]

Monsieur Painchaud a raison d'écrire que "l'histoire des terres métisses ne fut que déceptions et défaites". Il a surtout raison de faire le partage des responsabilités devant ce résultat et poursuit:

"La désespérante lenteur des gouvernements, les volte-face trop fréquents de politiques mal pensées, l'opposition tenace de personnes et de groupes intéressés, et surtout la 'faiblesse ruineuse' des Métis face à

une civilisation qui ne leur allait pas. . ."

Des quatre groupes blâmés par cette analyse, c'est le troisième, il semble, qui trouve plus difficilement à se justifier. Une "opposition" risque souvent d'être teintée de mauvaise foi.

Les Indiens donnèrent aux Blancs, les envahisseurs, une leçon d'étiquette et de bonnes moeurs. Ils se sont identifiés aux métis, leur ont manifesté respect et affection comme à des "frères de sang". Une vocation, un rôle tout naturel échut alors aux métis: celui de servir à la fois d'interprètes, de guides et d'intermédiaires, selon qu'il s'agissait de la langue, de la connaissance du territoire ou des tractations tant du commerce que des autres rapports. Et les chocs dus à l'incompréhension entre indiens et blancs auraient été plus fréquents et plus violents sans les services de ces précieux agents de liaison, la plupart du temps bénévoles.

La conduite des blancs envers les "gens du pays" fut d'abord louable. Les explorateurs et les commerçants de fourrures reconnurent leurs mérites. (cf. Dorge pp. 16 et 17, ***Introduction...***] On fait grand cas aujourd'hui du Voyageur. Il a son Festival. Est-ce que son *fidèle compagnon, son appui* et défenseur trouve toujours place à ses côtés, à l'oeuvre, à l'épreuve et conséquemment à la gloire?

C'est à l'époque de l'organisation du pays, de l'établissement de tous ces systèmes de gouvernement, de villages, de paroisses, il semble, que le sort de ces pauvres métis allait se gâter. Ce n'est pas le simple colon venu de l'est qui le premier a l[illegible] le nez devant les "gens du p[illegible]s", ce sont ces militaires, ces petits bourgeois ou commerçants, et même certains gens de robe qui avec leur complexe de civilisés, celui de québécois d'abord ou d'européens plus tard, sèmeront l'agitation dans l'âme du métis, l'amenant à douter de sa valeur. Alors ce trait louable de son caractère; son silence, sa lenteur à s'exprimer, sa jonglerie (dans le sens canadien du terme) se tourna contre lui. Il en arriva à se replier sur lui-même, n'osant ni accuser ni condamner ses opposants.

Cela, on le sent au long des récits de Messieurs Goulet et Benoist. Réticence et retenue qui sont plus l'effet de la crainte que de la politesse. Leurs personnages finissent par se méfier de ceux mêmes qui leur témoignent plus de compréhension ou de sympathie.

Longue fut cette période de tracasseries sourdes et sournoises. Elle dure encore en certains milieux familiaux moins évolués. On entend encore dire qu'un jeune ayant contracté mariage avec une métisse ou qu'une "blanche" ayant marié un "bois-brûlé", n'eut d'autre recours qu'à celui de l'exil, pour le bien de la paix.

Il se créa à la longue un état de tension, nuisible au groupe français. Ce fut pour certains — une minorité, sans doute — le motif qui *les détermina à changer d'allégeance.* L'accent métis, au son de voyelles plutôt sonores et aiguës et quelquefois plutôt inverties, comparé au vocable français attirait sur le métis peu instruit une attention dont il pouvait se passer. L'apprentissage et l'usage de l'anglais corrigeait cette particularité. La pratique religieuse connut également ses fléchissements. Dans un cas comme dans l'autre peut-on parler de défection? de transfuge? Minorité — répétons-le — mais symptôme d'un malaise profond et d'une évasion chez des esprits simples, peu enclins à chercher l'affrontement ou les revendications savantes ou subtiles.

Ces vérités, délicates à exprimer, on doit pourtant les dire et les écrire. Au moment où se préparent des célébrations de centenaires paroissiaux plus nombreux, on ne peut négliger de souligner l'apport initial de ces humbles à la mise sur pieds de nos villages.

Il y avait vingt familles métisses, déjà, sur le territoire de la Rivière-aux-Rats en 1877, et c'est l'arrivée de treize familles de l'est du pays qui décida la création d'une Mission. Déclarée paroisse en 1880, cette localité devint un exemple de la bonne entente qui devait conduire à une assimilation désirable des deux éléments de la population. (similis: mot latin qui veut dire semblable)

Mais cependant, là comme ailleurs il est encore nécessaire de revendiquer plus de considération pour les véritables ancêtres de nos villages. Ces derniers ont grandi. Le temps est venu d'attribuer des noms aux rues ou autres divisions de territoire, à des édifices, à des monuments. Devant la foule de noms qui se présentent pour honorer nos pionniers, le choix peut être difficile. On n'a *pas le droit d'ignorer les plus méritants* de nos frères métis. C'est une question de justice et de vérité historique.

(à suivre)

o

LE MARASME... (suite)

scolaires auprès du député de comté, M. Desjardins. Elle n'est autre qu'une tentative de conciliation, toute décision en matière scolaire revenant en dernier ressort aux commissaires scolaires. "Il est exclu que le gouvernement décide à la place d'une autre institution qui a tout aussi démocratiquement été élue que lui", dit M. Laurent Desjardins.

M. Desjardins a toujours été impliqué de près ou de loin dans la question du français dans les programmes scolaires. La solution qu'il suggère à l'heure actuelle, et qui est discutée par les commissions scolaires concernées, serait de transplanter en bloc le programme "B" à l'école Provencher ou Louis-Riel.

Cette solution, selon M. Desjardins, est actuellement la seule envisageable. Lui-même se dit fortement en faveur du programme à majorité de français, "puisqu'il est le seul qui puisse maintenir le français au Manitoba dans le contexte actuel". "Mais les deux parties en cause sont irréconciliables, dit-il. La guerre est tellement forte que toute autre solution qu'une séparation immédiate n'est qu'une perte de temps." Le transfert dans une autre division scolaire du programme "mixte" s'explique par le fait que dans la division scolaire de Norwood, l'école du Précieux-Sang est la seule qui puisse être transformée en école française.

Les commissaires scolaires de Saint-Boniface se seraient prononcés en faveur de ce déménagement, l'école Provencher et Louis-Riel pouvant accueillir encore un grand nombre d'élèves. De toute manière, le choix de l'une ou l'autre solution reviendra à la commission scolaire de Norwood, dit-on du côté gouvernemental.

Une transplantation radicale du programme "B" ne va pas sans poser de problèmes. Le gouvernement serait prêt à soutenir financièrement une telle entreprise. Cependant pour l'école du Précieux-Sang cela équivaudrait à une forte hémorragie qui, à terme, pourrait se solder par la mort de l'établissement. Il est difficilement envisageable que d'une année à l'autre, des élèves qui ont commencé leurs études dans un programme mixte passent au programme français. Une large part d'entre eux devrait donc quitter l'école. Cela impliquerait également un départ massif de professeurs et un recyclage brutal et complexe de ceux qui restent.

A l'heure actuelle la solution proposée par les professeurs semble plus à même de permettre une transformation sans heurts des programmes de l'école. Elle est la plus modérée. Les trois premières années étant actuellement totalement enseignées en français, la transformation graduelle, en commençant par le grade quatre, permettrait aux élèves actuellement inscrits au programme mixte de terminer leurs études dans le même établissement. Cela éviterait de brusquer un grand nombre de parents de la division scolaire qui ont oeuvré à la création de cette école. Il ne semble y avoir qu'un nombre très restreint d'élèves du grade trois qui choisiraient l'année prochaine le programme mixte. Un déplacement de quelques élèves seulement dans une autre école serait certes moins douloureux.

UNE DÉCLARATION

Interrogé sur la politique gouvernementale en matière d'éducation française, M. Laurent Desjardins se dit impatient de voir une déclaration officielle du ministre de l'éducation sur ce sujet. "Nous avons adopté la Loi 113 qui permet de créer des classes enseignées en français si un nombre suffisant de parents le désirent. Il n'était alors pas question d'écoles ni de pourcentage de français enseigné. Il est de notre responsabilité maintenant (parlant du gouvernement) de faire un pas de plus. Le gouvernement n'a pas l'intention d'obliger les gens à choisir telle ou telle formule d'enseignement. Nous respectons le droit des parents. Nous n'avons pas l'intention de faire comme en Ontario où le gouvernement a créé, par une loi, une école française. Aux parents de choisir. Mais à nous de nous prononcer en faveur du regroupement des classes enseignées en français en écoles françaises." Une déclaration du ministre de l'Education devrait intervenir sous peu. Cependant en aucun cas, selon M. Desjardins, cela ne réglerait les problèmes qui se trouvent entre les mains des divisions scolaires.

La division scolaire de Norwood doit annoncer, quant à elle, son choix mardi prochain, au cours d'une réunion publique qui se tiendra à l'Institut collégial Nelson McIntyre.

A. L.

L'Actualité

UNE BONNE ÂME. . .

La Ligue des Femmes catholiques organisait, la semaine dernière, une rencontre à Saint-Boniface à laquelle étaient invités des représentants de la presse écrite et radio-télédiffusée de langue française. La Ligue avait réuni une trentaine de membres. Les invités devaient, chacun, parler de leur entreprise et de leur travail, et répondre aux questions.

Ce fut une bonne réunion au cours de laquelle les questions qui reviennent aux réunions de ce genre revinrent.

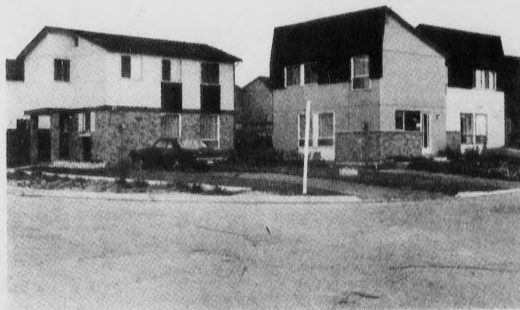
Peu avant le début de l'assemblée, une participante, bonne âme, causant avec une compagne bien renseignée, lui dit: "Sortez tout ce que vous pouvez, il faut les mettre à terre...".

Voilà. Les Canadiens Français du Manitoba, enfin, ceux qui tiennent encore au français — un peu moins de quarante mille sur au-delà de quatre-vingt six mille — disposent d'une station de télévision de langue française, d'une station de radio de langue française, et d'un journal de langue française. Ces organes de presse constituent en quelque sorte la béquille sur laquelle, inconsciemment peut-être, la communauté francophone s'appuie. Et il se trouve de bonnes âmes charitables pour vouloir "les mettre à terre" — casser la béquille. . .

Jean de Lotainville

LOGEMENTS SUR PETITS LOTS

par la Société centrale d'hypothèque et de logement



LOGEMENTS SUR DE PETITS LOTS A MISSISSAUGA

L'idée de construire des habitations sur de petits lots devient de plus en plus populaire, car elle consiste à utiliser les terrains au maximum. Ce projet à Mississauga, appelé Central Park, combine divers styles d'habitations sur des terrains de dimension réduite.

L'idée de construire des habitations sur de petits lots, qui a germé il y a déjà nombre d'années, devient de plus en plus populaire par suite de la montée en flèche du prix des terrains et des logements. Elle consiste tout simplement à utiliser les terrains au maximum, en réduisant leurs dimensions au minimum.

Dans ces habitation construites "en bordure du lot", au moins un des quatre côtés de la maison se confond avec la limite du terrain; il peut même arriver que trois des quatre côtés soient sur les limites de la propriété. Ce type de logement et toute autre habitation construite sur de petits lots visent à une utilisation maximale des terrains, de façon à permettre à plus de familles d'acquérir leur propre logement, grâce à la réduction des coûts de construction.

Etant donné la hausse des coûts d'installation des services municipaux et la forte demande d'habitations unifamiliales, depuis quelques années, les prix des logements ont grimpé au point que nombre de gens ne peuvent se payer un logement dans un quartier traditionnel. Cest pourquoi les habitations "en bordure du lot" et d'autres genres de logements sur petits lots ont été remis en question, pour réduire le coût des terrains et des services municipaux en offrant des lots plus petits que ceux requis pour les habitations de type courant.

Les projets d'habitations "en bordure du lot" aménagés dans diverses agglomérations du pays ont démontré que, tout en offrant un milieu résidentiel comparable à celui des secteurs dont les lots sont plus étendus, ce type de logement assure une utilisation plus rationnelle et économique du terrain et des services.

Bien que dans un ensemble d'habitations construites selon cette méthode, les lots soient peut-être deux fois plus petits que les lots traditionnels, ils offrent quand même, à cause de la disposition des unités de logement sur le terrain, suffisamment d'espace libre pour chacun.

Les logements sur petits lots diffèrent des logements de type courant par le fait que le style de chacun d'eux et son orientation sont absolument inséparables du plan d'ensemble du quartier.

Cette conception globale veut dire qu'on dispose les maisons sur le terrain l'une par rapport à l'autre avant de tracer les limites des lots. Il arrive fréquemment que les habitations soient groupées les unes contre les autres de façon à offrir le maximum d'espace libre pour chacune.

Cependant, grâce à une utilisation judicieuse des dénivellations, des écrans de verdure ou autres éléments et de divers parements pour les murs extérieurs, on arrive à donner à chaque habitation un degré remarquable d'intimité et d'originalité.

On apporte le même soin à l'aménagement de chaque quartier. La plupart des rues en forme de cul-de-sac pour éliminer la grande circulation et, par conséquent, le besoin de voies larges. L'étroitesse des rues en réduit les coûts de construction, d'entretien courant et de réparation.

La longueur des canalisations d'eau et d'égout peut être réduite, les habitations étant rapprochées les unes

(suite, page 8)

Aide aux autochtones

NOUVELLE ENTENTE SPÉCIALE ARDA CANADA-MANITOBA

M. Marcel Lessard, ministre fédéral de l'Expansion économique régionale (MEER), et M. Ron McBryde, ministre des Affaires du *Nord du Manitoba, ont signé* le 9 mars une nouvelle entente spéciale ARDA Canada-Manitoba d'une durée de cinq ans.

Le programme spécial ARDA, financé conjointement par le MEER et le gouvernement provincial, a pour but d'appuyer les projets servant à créer de nouveaux emplois, à accroître les revenus et à améliorer les conditions de vie des autochtones des régions rurales et du nord du Manitoba.

Aux termes de la nouvelle entente, le programme sera maintenant applicable à toutes les régions de la province, à l'exception de la zone métropolitaine de Winnipeg. On mettra davantage l'accent sur une plus grande participation communautaire en venant en aide aux propriétaires locaux de nouvelles entreprises d'exploitation des ressources locales. L'apport de ces derniers au capital propre ne sera plus que de 10 p. 100, comparativement à 20 p. 100 aux termes de l'entente précédente.

Depuis sa mise en oeuvre en 1971, le programme comprend deux éléments principaux qui font toujours partie de la présente entente. Le premier élément, administré par le MERR, sert à aider les requérants à implanter, agrandir ou moderniser des établissements commerciaux, qu'il s'agisse d'entreprises de fabrication, de transformation ou de services. Des conseils techniques *et une formation spéciale* sont aussi offerts aux administrateurs et employés futurs en vue d'assurer le succès des nouvelles entreprises commerciales.

Les producteurs primaires, comme les associations de trappeurs et de pêcheurs, peuvent aussi recevoir une aide grâce au deuxième élément principal du programme qui prévoit l'octroi de subventions pour l'achat d'équipement de base. Ce type d'aide, qui permet aux producteurs primaires d'accroître leurs revenus tout en conservant leur mode de vie traditionnel, est offert par le ministère des Affaires du Nord du Manitoba.

Un comité consultatif fédéral-provincial composé de représentants de la Fraternité des Indiens du Manitoba, de l'Association des Métis du Manitoba et de l'Association des conseils communautaires du Nord fait des recommandations en vue de l'approbation des projets de l'entente spéciale ARDA.

A ce jour, plus de 3,400 producteurs primaires ont bénéficié d'une aide et 563 possibilités d'emploi ont été créées par suite de l'implantation ou de l'agrandissement d'une entreprise commerciale. Depuis 1971, plus de $5.5 millions ont été octroyés au Manitoba dans le cadre du programme spécial ARDA.☐

ERRATUM

Dans l'annonce de la CHILDREN'S AID SOCIETY OF CENTRAL MANITOBA, parue dans l'édition du 3 mars de LA LIBERTE, page 4, une erreur s'est glissée dans l'épellation du nom du président de cet organisme. C'est GLENN LUCAS, président, qu'il eut fallu imprimer. Nous nous excusons de cette erreur.

cuisine

RECETTES POPULAIRES À L'HUILE DE COLZA

Le colza est une semence ronde et de couleur brun foncé, de la grosseur d'une tête d'épingle, qui contient de l'huile. Les graines forment des gousses sur la plante et passent du vert au brun au cours de la maturation. Un boisseau de colza lorsqu'il est broyé dans un établissement canadien donne environ 20 livres d'huile. Le reste consiste en poudre de protéines que l'on utilise comme nourriture pour le bétail et la volaille au Canada.

Les transformateurs de produits alimentaires comestibles à base d'huile utilisent de plus en plus d'huile de colza dans les huiles à salade et de cuisson, la margarine et l'huile végétale. Les ménagères utilisent de plus en plus ces produits pour la boulangerie et la cuisson. On espère que cette publication encouragera encore l'utilisation de l'huile à la maison contribuant ainsi à l'utilisation du colza qui représente une culture industrielle importante pour les agriculteurs canadiens. La qualité et le prix de l'huile de colza sont intéressants.

PLATS DE RÉSISTANCE

BOULETTES DE VIANDE À LA SAUCE AIGRE-DOUCE

1 livre de boeuf haché
¼ tasse de miettes de pain
¼ tasse de lait
¼ tasse d'oignon haché
1½ c. à thé de sel
Pincée de poivre
2 c. à table d'huile de colza
1 boîte de 14 onces de morceaux d'ananas
3/4 tasse de sirop d'ananas et d'eau
¼ tasse de cassonade
2 c. à table de fécule de maïs
⅓ tasse de vinaigre
1 c. à table de sauce soya
½ piment vert, coupé en morceaux

Mélanger ensemble boeuf, miettes de pain, lait, oignon, sel et poivre. Façonner en boulettes et brunir à l'huile dans un poêlon. Retirer l'excédent de gras. Egoutter les ananas et conserver le sirop; ajouter l'eau pour donner 3/4 tasse de liquide. Dans une casserole, mélanger ensemble cassonade et fécule de maïs. Ajouter vinaigre, sauce soya et sirop d'ananas; cuire jusqu'à ce que le tout soit épais et clair. Ajouter les morceaux d'ananas, verser sur les boulettes de viande dans le poêlon et parsemer de morceaux de piment vert. Couvrir et laisser mijoter 15 à 20 minutes. Servir avec du riz. 4 portions.

POULET À LA SAUCE AU PAPRIKA

⅓ tasse d'huile de colza
1 oignon moyen, haché
1 c. à thé de paprika
2 c. à thé de sel
¼ tasse d'eau bouillante
3½ livres de morceaux de poulet
½ tasse de piment vert tranché
½ tasse de tomates hachées
1 demiard de crème acidifiée (crème sure commerciale)
1 c. à table de farine
¼ tasse d'eau froide
1 c. à table de crème légère
Rondelles de piment vert
Sections de tomates

Sauter l'oignon à l'huile jusqu'à ce qu'il soit doré (environ 5 minutes). Ajouter en remuant paprika, sel et eau bouillanté; laisser mijoter 5 minutes. Ajouter les morceaux de poulet, le piment vert et les tomates. Couvrir et laisser mijoter jusqu'à ce que le poulet soit presque cuit (environ 45 minutes). Remuer de temps à autre et ajouter un peu plus d'eau si nécessaire pour empêcher de roussir. Mélanger la crème acidifiée, la farine et l'eau froide; ajouter graduellement au mélange chaud en remuant. Couvrir et laisser mijoter jusqu'à ce que le poulet soit tendre. Ajouter la crème légère et servir immédiatement, garni de rondelles de piment vert et de sections de tomates. 4 à 6 portions.

POULET À LA SAUCE À L'ORANGE

Cette recette peut être préparée à l'avance et réchauffée juste avant de servir.

1 poulet à griller en morceaux d'environ 3 livres
½ tasse d'huile de colza
¼ tasse de farine
2 c. à table de cassonade
1 c. à thé de sel
½ c. à thé de gingembre moulu
1/8 c. à thé de poivre
1½ tasse de jus d'orange
½ tasse d'eau
Deux oranges, en sections ou tranchées

Brunir le poulet dans l'huile; retirer de la poêle et mettre de côté. Incorporer farine, cassonade, sel, gingembre et poivre à la graisse. Cuire en remuant constamment jusqu'à ce que le mélange bouillonne. Ajouter graduellement jus d'orange et eau. Continuer de cuire et de remuer jusqu'à ce que la sauce épaississe et bout pendant 1 minute. Remettre le poulet dans la poêle (à ce stade, le poulet et la sauce peuvent être refroidis, couverts et réfrigérés jusqu'à environ 45 minutes avant de servir). Couvrir et réchauffer jusqu'à ce que la sauce commence à bouillir, laisser alors mijoter 30 minutes. Ajouter les sections ou les tranches d'oranges et continuer de cuire jusqu'à ce que le poulet soit tendre (environ 15 minutes). 4 à 6 portions.

POULET DORÉ AU POELON

½ *tasse d'huile de colza*
3/4 tasse de farine
1 c. à thé de sel
¼ c. à thé de sariette
¼ c. à thé de sel d'oignon
¼ c. à thé de sel d'ail
½ c. à thé de poivre
Pincée d'orégano
1 poulet à griller en morceaux d'environ 3 livres
¼ tasse de sucre
Jus de citron
¼ tasse d'eau

Chauffer l'huile dans une poêle électrique à 350oF. Mélanger farine et assaisonnements dans un sac; ajouter les morceaux de poulet et secouer pour les enrober. Brunir le poulet dans l'huile chaude, et retirer l'excédent d'huile. Mélanger le sucre au jus de citron et à l'eau; verser sur le poulet. Couvrir et laisser mijoter jusqu'à ce que le poulet soit tendre (40 à 60 minutes). Ajouter un peu plus d'eau durant la cuisson si nécessaire pour éviter de coller. 4 à 6 portions.

POULET CROUSTILLANT AU GINGEMBRE

2 poulets à griller en morceaux (ou environ 4 livres de morceaux de poulet)
2 c. à thé de sel
1 c. à thé de romarin
½ tasse d'eau
1½ tasse de pâte au gingembre (ci-dessous)
Huile de colza pour la friture

Mettre le poulet dans un plat à four graissé; saupoudrer de sel et de romarin. Ajouter l'eau, couvrir et cuire 1 heure à 350oF. Préparer la pâte au gingembre (voir ci-dessous). Egoutter les morceaux de poulet sur du papier; retirer la peau et les petits os. Verser 2 pouces d'huile dans une poêle à frire profonde et chauffer à 350oF. Tremper les morceaux de poulet dans la pâte, deux ou trois morceaux à la fois. Frire dans l'huile chaude, jusqu'à ce que le poulet soit doré (environ 3 minutes), tourner une fois. Retirer de la poêle, égoutter et garder au chaud dans un plat couvert de papier d'aluminium ou dans un four doux jusqu'au moment de servir. 6 portions.

Pâte au gingembre

1¼ tasse de farine tamisée tout-usage
1 c. à thé de poudre à pâte
1 c. à thé de sel
½ c. à thé de gingembre moulu
1 oeuf
1 tasse de lait
¼ tasse d'huile de colza

Mélanger les ingrédients secs. Battre l'oeuf avec le lait et l'huile; incorporer au mélange de farine, remuer jusqu'à ce que la pâte soit onctueuse. Donne 1½ tasse.

de çi, de ça...



Révélations sur la "crise d'octobre" en 1970. — La Presse Canadienne rapporte que M. Mitchell Sharp, qui était secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures au moment de la "crise d'octobre" en 1970, a reconnu la semaine dernière (11 mars) que le Cabinet fédéral avait mis sur pied, cinq mois avant le déclenchement des événements d'octobre, un comité spécial chargé d'étudier l'application de la Loi des mesures de guerre en temps de paix. M. Sharp, qui démissionna du conseil des ministres en septembre dernier, a toutefois précisé, au cours d'une entrevue téléphonique, que l'objet de ce comité consistait à étudier comment remplacer le recours à la Loi des mesures de guerre dans l'éventualité de l'éclatement d'une crise en temps de paix. M. Sharp était interrogé à la suite d'une conférence de presse donnée à Ottawa le même jour par le journaliste Pierre Vallières qui prétend que le rôle de ce comité, mis sur pied le 7 mai 1970, était de mettre en place un ensemble de dispositifs d'intervention visant à empêcher l'accession du Québec à l'indépendance. M. Vallières a dit craindre que le Centre national de planification des mesures d'urgence, un organisme fédéral chargé de coordonner des plans des divers ministères en cas de crise ou de situation d'urgence, ne serve de "couverture" à Ottawa pour la mise au point d'opérations similaires à la crise d'octobre en 1970. "Je ne vois pas comment Ottawa peut prétendre négocier de bonne foi avec le gouvernement Lévesque, a déclaré M. Vallières, tant qu'une telle loi (la Loi des mesures de guerre) continuera d'exister", suspendue comme une épée de Damoclès au-dessus de la tête des "ennemis" du fédéralisme. M. Vallières se dit d'avis que la croisade récente de certains ministres fédéraux contre le réseau français de Radio-Canada pourrait avoir été planifié par ce centre qui possède des bureaux régionaux partout au pays. Monsieur Vallières, qui fut le successeur de Pierre Trudeau à la revue Cité Libre, — et qui est l'auteur de l'ouvrage "Les Nègres blancs d'Amérique", vient de publier aux Editions Québec-Amérique, un livre intitulé "L'exécution de Pierre Laporte", un ouvrage bien documenté, rapporte-t-on, dans lequel il apporte un nouvel éclairage sur les circonstances qui ont entouré la mort de l'ex-ministre Pierre Laporte.

*** ***** ***

Le Salon du Livre. — Un Salon du livre (le livre canadien d'expression française), se tiendra au Centre culturel franco-manitobain du 17 au 19 mars inclusivement. L'événement est organisé par le Centre culturel franco-manitobain en collaboration avec *l'Association des Editeurs canadiens, le Conseil* des Arts du Canada et l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF). Mercredi soir, le 16, aura lieu le lancement d'un ouvrage de Soeur Hélène Chaput, s.n.j.m., intitulé "Donatien Frémont, journaliste de l'Ouest canadien". On sait que Donatien Frémont fut longtemps rédacteur à LA LIBERTÉ.

*** ***** ***

Sur "petits lots". — Dans un pays aussi vaste et aussi peu peuplé que les Prairies, on peut s'étonner qu'il faille construire des habitations sur des "petits lots" à cause du coût exorbitant des terrains que manipulent les spéculateurs. . .

*** ***** ***

A la Nouvelle-Orléans, veste et cravate. — On suggère aux touristes de visiter la Nouvelle-Orléans au printemps ou à l'automne, les étés y étant très chauds et humides et les hivers froids et humides. De mars à la fin de mai, et de septembre à la fin de novembre. Des vêtements légers et un imperméable suffisent. Il faut se rappeler que plusieurs restaurants du lieu exigent des messieurs le port de la veste et de la cravate et n'admettent pas les femmes portant le pantalon.

*** ***** ***

Les subventions. — Des subventions au total de $15,500 ont été accordées à trois organisations du Manitoba dans le cadre des programmes des minorités de langue officielle et d'aide aux groupes communautaires. C'est ce qu'a annoncé cette semaine le Secrétaire d'Etat, M. John Roberts. Deux organisations de Saint-Boniface ont bénéficié de ces subventions: Les Gais Manitobains ont touché $5,000 et le 100 Nons, $7,000. A Winnipeg, le "Life Plus" a reçu $1,000.

*** ***** ***

Un million de chômeurs. — Selon des chiffres publiés mardi par Statistiques Canada, les chômeurs au Canada au mois de février étaient au nombre de 932,000, une augmentation de 43,000 sur les chiffres du mois de janvier.

*** ***** ***

La solution. — Il semble que la politique du gouvernement fédéral soit de "prier" pour remédier à la sécheresse qui menace l'Ouest du Canada. C'est en effet ce qu'a déclaré à la Chambre des Communes, la semaine dernière, le ministre fédéral de l'agriculture, M. Eugene Whelan, qui rentrait d'un voyage dans l'Ouest. On se souvient que c'est ce même M. Whelan qui déclarait, il y a quelque temps, que manger trop de boeuf pourrait rendre les gens enragés.

"Le Livre d'ici"

"Le Livre d'ici" sera présent au Salon du Livre canadien français qui se tient au Centre culturel franco-manitobain du 16 au 19 mars, c'est-à-dire cette semaine.

A cette occasion, le public pourra se familiariser avec le travail de cette entreprise à but non lucratif, entièrement financée par le Conseil des Arts du Canada. Dirigée par Bernard Dagenais et Jacques Thériault, cet organisme publie depuis près de deux ans une page hebdomadaire sur les nouveautés dans le domaine du livre au Canada français, que ce soit sous forme de critique, de compte-rendu ou d'entrevue.

Cette page, intitulée "Le Livre d'ici" est principalement destinée aux hebdomadaires de langue française qui les reproduisent en totalité ou en partie, mais il est également à noter que plus de mille copies sont diffusées par le biais de bibliothèques. Or, depuis le début de janvier, les promoteurs du "Livre d'ici" produisent chaque semaine outre leur page sur le livre, une émission de quinze minutes au cours de laquelle la comédienne Louise Deschâtelets et l'écrivain Marcel Dubé sondent le pouls de nouveaux livres, s'attachent à traiter de l'actualité de l'édition qui se fait "au Canada français" et s'entretiennent avec telle ou telle personnalité concernée de près ou de loin par le livre. Venez y voir. . .

"Nouveau réseau" au Manitoba

La Société de Développement de L'Industrie du Cinéma du Canada a lancé au début de cette année, en collaboration avec deux entreprises de production privées, le "Nouveau Réseau", qui n'est autre qu'un réseau de diffusion du film canadien. Le "Nouveau Réseau" s'étend maintenant au Manitoba.

Jusqu'à présent la SDICC s'occupait essentiellement de produire, promouvoir et diffuser le film canadien en subventionnant essentiellement des réalisateurs. Elle doit lutter dans ce domaine contre la concurrence démesurée de l'industrie cinématographique des Etats-Unis. Le "Nouveau Réseau" aura pour but la diffusion du film canadien autant anglais que français. Actuellement, la principale production canadienne est québécoise, en anglais ou en français. Jean Louis-Hébert sera le représentant manitobain du "Nouveau Réseau".

L'objectif, ou l'espoir, comme dit Jean-Louis Hébert, est de créer une habitude de voir des films canadiens régulièrement. Deux salles projetteront ces films dans cette province: le Cinéma Jolys à Saint-Pierre et le Collège Universitaire à Saint-Boniface. Les films seront projetés en français, certains seront des primeurs. Au programme jusqu'à présent, **Ti-Cul Tougas,** de Jean-Guy Noël qui a remporté le prix de la critique québécoise l'année dernière, **Il était une fois dans l'Est, L'horoscope d'Elise, Les mensonges que mon père me contait,** et bien d'autres films encore. La plupart d'entre eux sont d'ailleurs des productions françaises, le film canadien anglais n'ayant que peu de productions.

Les premières projections auront lieu le 21 mars à Saint-Pierre et le 24 à Saint-Boniface. Elles se répèteront toutes les semaines pour la première salle, et toutes les deux semaines pour l'autre. □



Ti-Cul Tougas (Claude Maher) à Odette (Micheline Lanctôt): *"Tu vas voir que l'aventure, avec moi, ça va être quelque chose de tous les jours".*

La Farce de Maître Pathelin

Reconstituer une fête du moyen-âge dans la salle de théâtre du Collège Universitaire de Saint-Boniface n'est pas une mince affaire. Un groupe d'étudiants ont tenté avec deux professeurs, l'expérience. Ils ont présenté une pièce d'auteur inconnu du moyen-âge français: "La Farce de Maître Pathelin", dans le cadre d'une fête de village animée par des troubadours, des montreurs d'ours et autres amuseurs publics.

L'entreprise était une gageure. Le metteur en scène, Harry Ragoonaden, voulait *en quelque sorte faire du théâtre dans le théâtre.* Résultat, un spectacle qui a duré plus de deux heures et demie, ce qui est indéniablement trop long.

Le prélude, comme son nom l'indique, doit amener la pièce proprement dite. Si l'ensemble du spectacle n'est pas parfaitement lié et équilibré, il risque de lasser le spectateur, ce qui est arrivé, selon certains échos.

Les comédiens du prélude n'ont pas donné leur pleine mesure, jeudi soir, lors de la première. Plusieurs voix portaient mal, des textes étaient trop récités, la musique couvrait parfois la parole lorsque des défaillances techniques ne venaient pas embrouiller le tout. De toute évidence certaines parties manquaient de travail. On a cru ressentir une certaine lassitude, des attitudes un peu blasées, comme si le premier souci avait été de se tirer d'affaire au plus vite. Le tout manquait de conviction, de fini et de concision. La motivation des étudiants acteurs de cette partie était pour le moins faible.

Les acteurs de la pièce proprement dite, "la Farce de Maître Pathelin", ont heureusement su redresser la situation. Comme son nom l'indique, cette pièce est une farce. Il fallait donc s'attendre à une intrigue peu élaborée et des scènes frisant le spectacle de cirque. Michel Lachiver, Jean Sourisseau, Guy Martin, Claudette Tremblay et Jacques Labelle ne sont pas des comédiens accomplis, ils manquent de technique théâtrale, mais sur scène ils savent se donner complètement, qualité qui compense toutes les autres lacunes. On sent les cinq comédiens constamment à la limite de l'improvisation. Ils surpassent d'ailleurs a*vec aisance cette épreuve.*

La mise en scène, quoique ambitieuse, n'a pas su servir les acteurs. On sentait une volonté de faire participer le public au spectacle. La "foule" entourait totalement les auteurs. Mais les spectateurs acteurs de la scène ne partageaient rien avec les autres de la salle. Lorsque Guy Martin, à la fin de la première partie, monte dans les rangs du public, il joue très bien son rôle. Mais le spectateur ne sait plus où il en est. Les rideaux sont fermés. Guy Martin mime. Le monologue craché par un haut parleur s'arrête. Personne ne sait si la pièce est terminée ou non. Les mêmes défauts dans la mise en scène reviennent dans la deuxième partie.

Finalement, les cinq acteurs de la farce ont réussi un tour de maître, grâce à leurs bouffonneries parfois à la limite du grotesque. Mais le but d'une farce est de faire rire les spectateurs. Malgré toutes les longueurs, les hésitations, les imperfections et le peu de confort de la salle du Collège, les spectateurs en ont eu leur saoul.

A. L.

"Le Manitoba, reflets d'un passé" dans les écoles.
La théâtralisation de l'Histoire

Le Cercle Molière présentera le mois prochain une pièce de théâtre dans les écoles, écrite par Claude Dorge, reprenant le thème du livre de Lionel Dorge: "Le Manitoba, reflets d'un *passé*". Cette *production* portera le même titre et sera réalisée en collaboration avec le Bureau de l'Education Française.

Le Cercle Molière veut organiser depuis quelque temps déjà des tournées dans les écoles. Cette aspiration devient maintenant une réalité. M. Roland Mahé, directeur du Cercle, dit ainsi mettre en pratique certaines transformations annoncées au début de la saison. On se souvient, qu'au cours d'une conférence de presse, M. Mahé avait énoncé la volonté de réétudier la structure de la troupe afin de faire d'une partie de l'équipe, une troupe professionnelle. Voilà qui se réalise.

Quatre comédiens du Cercle, Jean-Guy Roy, Vince, Louise Delisle et François Coquereau ont été engagés à plein temps pour une durée de deux mois; le temps des répétitions et des présentations de ce spectacle. "Pour la première fois, nous présentons une troupe complètement professionnelle" dit-il, "nous pouvons faire cela *grâce à la participation*, pour cette pièce, du Bureau de l'Education Française". Le Cercle Molière reçoit à cet effet une subvention du BEF qui, de plus se chargera de l'organisation pratique de la tournée. Celle-ci durera un mois et s'adressera aux élèves des classes de 6e.

"Du fait de cette participation du BEF, nous avons choisi une pièce à caractère pédagogique" explique Roland Mahé. Claude Dorge, le frère de l'auteur de "Le Manitoba, reflets d'un passé" a repris plan par plan les grandes lignes de l'histoire de cette région, partant de la préhistoire, brièvement évoquée, et allant jusqu'à la création de la province du Manitoba à la fin du siècle dernier. "Plus qu'une pièce bien finie, c'est un scénario que j'ai écrit que l'interprétation des comédiens complètera" explique Claude Dorge, conscient des exigences spécifiques d'une pièce destinée à être jouée dans une salle de classe, devant des enfants, presque sans décors ni accessoires.

Claude Dorge n'est pas un nouveau venu dans le domaine du théâtre. "Le Roitelet" joué l'année dernière par le CM était de son cru.

(suite, page 7)





REFLETS D'UN PASSÉ... (suite)

Il est comédien lui-même et semble aimer le travail qui s'adresse aux enfants. Il réalise la revue Niko et Niski, et fait actuellement de la recherche en vue d'un prochain spectacle pour enfants basé sur des légendes indiennes. Avec "Le Manitoba, reflets d'un passé" il démontre aux écoliers qu'on peut se servir du théâtre dans d'autres matières que la littérature.

"Le Manitoba, reflets d'un passé" met en scène quatre comédiens et une marionnette. Celle-ci représente un jeune manitobain curieux de connaître l'histoire de sa province. La mise en scène sera une réalisation collective des comédiens qui construisent également eux-mêmes leurs propres décors. "Une telle pièce exige des comédiens de talents expérimentés et capables de se livrer facilement à l'improvisation", dit Roland Mahé, responsable du projet. Elle servira de moyen d'animation, les écoliers étant invités à participer au spectacle par le biais de danses et chants indiens, métis et franco-manitobains.

En plus de présenter le livre et familiariser les élèves avec l'histoire de cette province, les quatre comédiens auront pour tâche également de les sensibiliser à la production théâtrale. Cette première production dans les écoles constitue un projet pilote qui devra être repris la saison prochaine avec deux autres pièces. Les représentations commenceront au début du mois d'avril. □

"LES BLÉS AU VENT" EN CONCERT



Pour la 3e année consécutive "Les Blés au Vent" présenteront un concert dans la Salle Pauline-Boutal au CCFM.

Cette année, la chorale se présentera sous un aspect tout à fait différent des années précédentes. Elle veut, dans ce concert, partager avec le public certaines chansons et harmonisations manitobaines ainsi que le talent manitobain. C'est pour cela que sept solistes auront l'occasion de se faire entendre. Les solistes de l'an dernier, Mona Gauthier, Patricia Joyal et Denise Lavoie se présenteront encore une fois sur scène.

La chorale sera accompagnée en grande partie par Mlle Sonia Ostrowski. D'autres membres du groupe participeront aussi à cet aspect du spectacle. M. Guy Boulianne dirige ce groupe de jeunes chanteurs et il le fait, comme toujours, avec aisance et spontanéité.

Venez donc encourager vos jeunes, les 1er et 2 avril 1977, à 8h00 p.m. Les billets sont en vente au guichet du CCFM.

(COMMUNIQUÉ)

Nouveaux Horizons

VOIX D'ANTAN

La réunion du 19 janvier, à "Chez-Nous", fut un franc succès. Programme des plus agréables dont la chorale de la maison faisait les frais; elle était dirigée par M. Fernand Girard qui de plus chantait quelques morceaux de son répertoire. Et un groupe de dames de "Chez-Nous" avaient préparé un goûter savoureux. Nombreuse assistance. Tous semblaient heureux.

Si bien que le 23 mars, nous retournons à "Chez-Nous" pour un programme d'un autre genre. Causerie donnée par M. Marius Benoist. Un peu de l'histoire de la musique à Saint-Boniface. L'époque de "Justus et palma florebit". Exemples musicaux par MM. Georges Paquin et Fernand Girard, accompagnés au piano par M. Maurice Prud'homme.

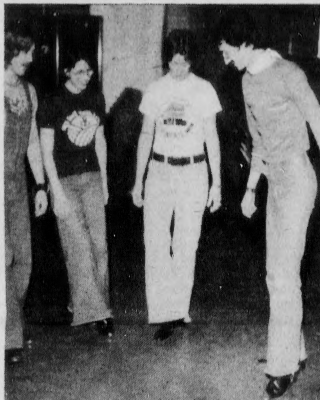
Donc, à 2 heures de relevée, le mercredi 23 mars, "Chez-Nous", 187, avenue de la Cathédrale.

(COMMUNIQUE)

L'UNION NATIONALE FRANÇAISE

Grande soirée de carnaval à l'U.N.F. le samedi 19 mars 1977. Thème de la soirée: "Carnaval à Rio". De nombreux prix seront offerts aux plus beaux costumes par couple ou individuels: déjeuner au restaurant La Vieille Gare, livres sur la France, l'Afrique, etc. Déguisez-vous et venez vous amuser à L'UNION NATIONALE FRANÇAISE. Réservez vos places en appelant au numéro 257-4865, C. Périsse. Il y aura dégustation de crêpes flambées au cognac. Orchestre de circonstance. Admission $3. Les portes ouvriront à 20 heures.

FORT LA PITOUNE



FORT LA PITOUNE, du 23 au 27 mars, à 20h30 en la Salle Pauline-Boutal, 340, boulevard Provencher. Un spectacle à ne pas manquer.

Marc Rémillard, directeur artistique de Les Gais Manitobains, ensemble folklorique, vous prépare un spectacle sans pareil. Fort La Pitoune, une production de Les Gais Manitobains, sera présenté à la fin du mois de mars. Cette pièce, une comédie musicale en deux actes, promet de vous divertir.

Les spectateurs de La Grosse Noce seront heureux de retrouver les danseurs folkloriques appartenant à la troupe classée parmi les six plus importantes du Canada. De plus Germaine Marion et Normand Lemoing, qu'on a applaudi l'an passé, reviennent sur la scène. Jaque Rochon, David Dandeneau, Janine Tougas, Maurice Noël, Davis Hochman et Charles Noël apporteront une dimension nouvelle et fort intéressante à la production.

Les habitants du Fort La Pitoune vous attendent, du 23 au 27 mars.

Un spectacle pour vous, pour toute la famille, pour vos amis. Vous avez aimé La Grosse Noce? Vous trouverez satisfaction avec FORT LA PITOUNE.

Visite du Docteur Henri Paret

Le docteur Henri Paret, médecin et sociologue belge, fera une visite à Saint-Boniface le 17 et le 18 mars. Expert-consultant de l'Organisation Mondiale de la Santé, le docteur Paret donnera deux conférences dans la salle 2127 du Collège de Saint-Boniface. La première, dans le cadre d'une réunion de l'Alliance Française du Manitoba, aura lieu à 20h30 le 17 mars, et sera intitulée "La médecine remise en question". Le 18 mars à 11h30, sa conférence portera sur "Le troisième âge et la santé". Le public est invité à assister à ces deux conférences qui, étant donné l'expérience riche du docteur Paret, à la fois en Europe et en Afrique, promettent d'être des plus intéressantes.



Mme Emma Beaudry du Foyer de Notre-Dame-de-Lourdes célébrait son 90e anniversaire de naissance le mercredi 9 mars. Photo, 1ère rangée, de gauche à droite, l'héroïne de la fête, et Mme Juliette (Roland) Ritchot, née Van Den Bussche avec sa fille Jeannine sur ses genoux. 2e rangée, Mme Germaine (Marcel) Van Den Bussche de Saint-Adolphe, petite-fille de Mme Beaudry, et Mme Rita (Adélard) Laurendeau de Saint-Norbert, mère de cette dernière. Mme Beaudry eut 13 enfants dont quatre sont décédés. Elle a 81 petits-enfants, 92 arrière-petits-enfants et voit grandir sa petite-fille de la 5e génération.

MÉLO-MANI

L'assemblée générale de Mélo-Mani aura lieu dimanche le 27 mars au C.C.F.M., à 14h00. Bienvenue à tous les mélo-manistes.

JEUNES ADULTES
JEUNES COUPLES

Vous êtes tous invités à la soirée-rencontre sur le thème: **"TRAVAIL"** qui aura lieu au sous-sol de la Cathédrale de Saint-Boniface (salle "audio-visuel") le mercredi 23 mars à 20 heures.

Un café vous attend!

Lorette

"Au secours! Au secours!" Appel fait aux gens de Lorette. Si vous avez un talent dans la couture, la cuisine et l'artisanat, communiquez avec Mme Marcoux au 878-2745 pour lui donner un coup de main afin de remplir ses tables pour notre thé printanier. Un appel spécial est fait aux nouveaux arrivés car nous ne connaissons pas tous les talents. Le 3 avril arrive en sauts de lièvres. Travaillons ensemble et nous serons fiers des résultats.

Denise Manaigre

Lettres (suite)

Oui, comme vous l'avez dit, il y aura des élections à l'automne pour élire une nouvelle Commission scolaire, et je vous promets que nous choisirons des commissaires qui sauront écouter et respecter les demandes des parents, en se rappelant qu'à la réunion de la Division scolaire de Saint-Boniface le 28 février, c'est un commissaire anglais qui a défendu la cause de la maternelle française à Provencher, tandis que nos deux commissaires français n'ont pas appuyé notre demande.

Ne continuez pas à semer "La pagaille" M. Le François, venez plutôt vous renseigner à la source même.

Porte-parole des parents concernés
Gilbert Cloutier

Nécrologie

M. Léon BRUYÈRE

Après une courte maladie, M. Léon Bruyère, âgé de 79 ans, est décédé le 25 février à l'hôpital de Saint-Hyacinthe au Québec.

Natif d'Embrun, Ontario, M. Léon Bruyère avait épousé à Saint-Boniface, Manitoba, Louisa Beaucage, en janvier 1917. Il était père de neuf enfants: Fernande (Mme Fernand Paré) de Montréal; Marie-Marthe de Beloeil; Soeur Gabrielle des Soeurs des SS.NN. de Jésus et de Marie d'Oakland, Californie; Jacques, Jésuite missionnaire, actuellement au Canada; Dollard de Sainte-Anne-des-Chênes, Manitoba; Jeannine (Mme D. Parreira) de Nassau, New York; Françoise (Mme Henri Champagne) de Châteauguay; Jean-Léon (marié à Mariette Bruneau) de l'Ile Bizard, Qébec; Yves (marié à HenrietteDérémiens) de Candiac.

Il laisse aussi vingt-deux petits-enfants et cinq arrière-petits-enfants.

Après avoir passé 50 ans au service du Canadien National à Letellier, Somerset et Saint-Boniface au Manitoba, M. Bruyère en prenant sa retraite, il y a 15 ans, vint s'établir au Québec, où se trouvent plusieurs de ses enfants et plusieurs parents des familles Bruyère et Beaucage.

Aimant beaucoup voyager, M. Bruyère profita de sa retraite pour réaliser ses rêves. Il visita Paris, Cannes et Rome à l'âge de 75 ans; aussi il fit plusieurs voyages au Canada et aux Etats-Unis se rendant jusqu'au Mexique lors d'une tournée qui le mena en Floride, en Louisiane, en Californie, etc.

Ardent défenseur de la *cause française dans l'Ouest* canadien, il sut se garder l'estime de tous ceux qui l'entouraient dans les luttes pour conserver le français dans les écoles.

Fervent chrétien, il avait reçu la médaille "Bene Merenti" en récompense de son dévouement et son appui au clergé dans les activités paroissiales.

Monsieur Bruyère s'était adapté à la vie moderne; il conduisait encore sa voiture et aimait les réunions familiales durant lesquelles il échangeait avec ses petits-enfants l'exposé de ses voyages et de ses expériences.

Son service fut célébré à Beloeil, le lundi 28 février, par son fils, Jacques, S.J., assisté de plusieurs concélébrants. Une homélie prononcée par son fils faisait ressortir la qualité dominante de la vie de M. Bruyère, "celle d'un homme de devoir", qui se préoccupa constamment et avec amour de son épouse, de sa famille et des gens qui l'entouraient. Il s'intéressait et parlait à tout le monde quelque soit leur nationalité. Cependant, la surdité qui l'affligea dans ses dernières années fut la plus grande épreuve qu'il eut à supporter. Il combla cette lacune en lisant et en entretenant des liens d'amitié par sa correspondance assidue. Il fut pendant plusieurs années un correspondant fidèle au journal **LA LIBERTÉ**, et tous ses amis déjà disparus eurent un écho de son amitié fraternelle dans un dernier éloge qu'il écrivit à l'intention de leurs familles.

En juin 1976, toute la famille Bruyère s'était réunie pour célébrer joyeusement, mais dans l'intimité, le 60e anniversaire de leurs parents bien-aimés, chez leur fils Yves, à Candiac.

Avec la mort de Monsieur Bruyère, c'est une époque qui disparaît — celle où les grandes familles mettaient l'accent sur l'éducation, sur la vie artistique et musicale — un héritage qu'il a transmis à ses descendants, car encore aujourd'hui dans les fréquentes rencontres, une fête n'est jamais complète s'il n'y a pas de chants et de musique.

Les témoignages de sympathies ont été nombreux. Parmi les parents et amis de la famille se sont inscrits des religieux et religieuses de plusieurs communautés. Aussi on peut relever quelques *anciens manitobains* — notamment: Mgr Léo Blais, Soeurs Marie-Sainte-Anysia, Marcelle Granger, Florianne Saurette, M. et Mme Henri Bergeron, M. et Mme Mercier et Mlle Mercier, M. et Mme (Thérèse Rhéaume) Mackay, Mme Sylvia (Saurette) Hubert et Mme Marie-Reine (Boissy) Bernier qui vinrent prier et réconforter la famille en deuil.

A part son épouse, et ses enfants, M. Bruyère laisse 2 frères: Pierre d'Embrun, Henri de Carman; 1 soeur: Adèle (Mme Daoust) d'Ottawa, ses beaux-frères: M. l'abbé Antoine Beaucage, retiré en Abitibi; Jacques-Rosaire Beaucage de Hull; ses belles-soeurs: Mme C. Turcotte (Germaine Beaucage) et Mme Laura (Beaucage) Martel de Montréal ainsi que de nombreux neveux et nièces.

Son corps repose au cimetière Saint-Mathieu de Beloeil; après être demeuré 8 ans à 391, Le Corbusier, à Beloeil. □

M. Jeffrey (Jeff) LAGASSE

Le lundi 7 mars 1977, à l'hôpital Saint-Boniface est décédé subitement, à l'âge de 56 ans, M. Jeffrey (Jeff) Lagassé, époux bien-aimé de Mme Armande Lagassé (née Carrière), du 40 boulevard Hastings, Saint-Vital.

La récitation des prières eut lieu le mercredi soir en la Chapelle Funéraire Philip Coutu. La messe des funérailles fut célébrée par l'abbé U. Lafond, le jeudi 10 mars, en l'église Saint-Eugène, chemin Sainte-Marie. L'inhumation se fit dans le lot familial du cimetière de Saint-Boniface.

M. Lagassé laisse dans le deuil, outre son épouse Armande, quatre fils, Paul, Guy, Roland et Jacques et deux filles, Michelle et Jacqueline, tous à la maison; trois frères, Aimé de Sainte-Anne, Jean d'Ottawa et Augustin de Saint-Boniface; quatre soeurs, Mmes Eva Adolphe de Saint-Boniface, Lucienne Champagne de Sainte-Anne, Marie - Jeanne Tellier de Fort Garry, et Juliette Bérard de Grande-Pointe.

Les porteurs honoraires étaient MM. Adélard Fontaine, Paul Bohémier, Maurice Tétrault, Louis Brisebois, Gerry Vermette et Conrad Bourgeois. Agissaient *comme porteurs actifs*, MM. Pierre Lagassé, Marc Champagne, Vic Rhuska, Louis Saint-Amant, Maurice Lagassé et André Adolphe.

La Chapelle Funéraire Philip Coutu était en charge des arrangements. □

LE DÉVELOPPEMENT ET LA PAIX

A l'occasion de la campagne **Carême et Partage**, l'Organisation catholique de Développement et Paix du Manitoba recevra du Cameroun M. Aaron Tolen du 20 au 25 mars prochain. Par ses études et son engagement personnel au service de son pays, M. Tolen est très renseigné sur la situation actuelle du Tiers Monde, notamment celle de l'Afrique.

M. Robert Morin, directeur national de la section française de Développement et Paix, accompagnera M. Tolen.

Lors de son passage chez nous, M. Tolen adressera la parole à divers groupes. **SUJET:** La situation du Tiers Monde actuellement, notamment celle de l'Afrique. Les conférences seront réparties comme suit:

1. AU CLERGÉ FRANCOPHONE

   Conférence aux prêtres, le mercredi 23 mars à 2h au Centre de Pastorale de Saint-Boniface.

   Nous espérons qu'il sera possible à tous de rencontrer M. Tolen et d'échanger avec lui.

2. Conférence à Sainte-Agathe aux laïcs et religieuses des environs, le lundi 21 mars à 20h à la salle des Vétérans.
3. Conférence à Saint-Boniface au Collège universitaire, salle Martial Caron, le 23 mars à 20h.
4. Conférence aux anglophones, prêtres et laïcs, le jeudi 24 mars à 21h30 à la salle paroissiale de Saint Ignatius (coin de Jessie et Stafford).

Bienvenue à tous.

PETITS LOTS... (suite)

des autres; un gros égout unique et une conduite d'eau de fort débit peuvent servir à tout un pâté de logements.

Dans ces lotissements à construction maximale, les lots sont aménagés en pente pour permettre aux eaux pluviales de s'écouler dans la rue et, de là, vers une bouche d'égout située en dehors du cul-de-sac. Ces divers procédés abaissent les coûts d'installation des services, au point même de permettre une économie de 40 pour cent.

A cause des nouveaux critères de la SCHL, des Normes d'urbanisme de l'Ontario et de l'établissement de nouvelles zones résidentielles dans la ville de Winnipeg, les organismes d'habitation fédéral et provinciaux participent davantage à la planification et au financement des logements construits sur petits lots. Ce type de logement est aussi de mieux en mieux vu par les administrations municipales, bien que non sans réserve.

La grande crainte des élus municipaux a trait à la perte *possible de revenus municipaux* par suite d'une baisse de la taxation. Etant donné, en effet, que les taxes se calculent d'après la grandeur du lot et l'évaluation de l'habitation, ils estiment que des maisons plus petites rapporteront moins. Bien que ceci soit vrai si l'on considère chaque logement pris séparément, les municipalités obtiendront probablement, en définitive, autant de revenus qu'auparavant, puisque plus de logements seront construits, par acre, que ce n'est le cas présentement avec des lots de plus grande superficie.

Les dirigeants municipaux craignent aussi que ce type de logement considéré comme "à coût modique" sera si mal construit qu'il ne sera plus qu'un taudis dans quelques années.

Là où ces craintes se sont manifestées, les promoteurs des projets résidentiels à construction maximale ont en général pu rassurer la population en lui expliquant le concept de façon plus approfondie.

Un des objectifs visés dans la conception du plan d'une habitation sur petit lot consiste à la bâtir de façon à permettre certaines modifications si la famille grossit, mais sans restreindre pour autant les activités des résidants; d'où l'idée de chambres à ajouter, éventuellement, au-dessus des garages ou des abris d'auto qui sont encore reliés, d'une certaine façon, au corps de la maison.

Les besoins des enfants ayant aussi leur importance *dans les secteurs résidentiels* divisés en petits lots, on y prévoit, à cause même de l'exiguité des propriétés, des espaces récréatifs communs pour les enfants d'âge préscolaire, dont la surveillance est facile à partir de plusieurs logements.

Etant donné la grande proximité des logements, plusieurs entrepreneurs ont imaginé de nouvelles façons de préserver l'intimité.

Dans un projet de Windsor (Ontario), par exemple, les habitations ne comportent, dans les chambres arrière du second étage, aucune fenêtre donnant sur les cours voisines. Tout en assurant l'intimité des voisins, cet arrangement a l'avantage de restreindre aux limites de la propriété de chaque unité familiale la surveillance de ses propres enfants.

Les premiers projets du genre ont comporté des erreurs; mais, avec le temps et la multiplication des logements sur petits lots, les difficultés s'élimineront. En attendant, ces logements atteignent leur but premier: donner aux gens la possibilité d'acquérir une maison à un prix convenable sans *avoir à s'engager dans un* régime de copropriété ou de coopérative. □

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU YVONNE SALTEL, du Village de Sainte-Geneviève, au Manitoba.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, 201-185, boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 3B4, le ou avant le 9e jour du mois d'avril A.D. 1977

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 9e jour du mois de mars, A.D. 1977.

TEFFAINE, MONNIN & HOGUE
Procureurs de la succession.

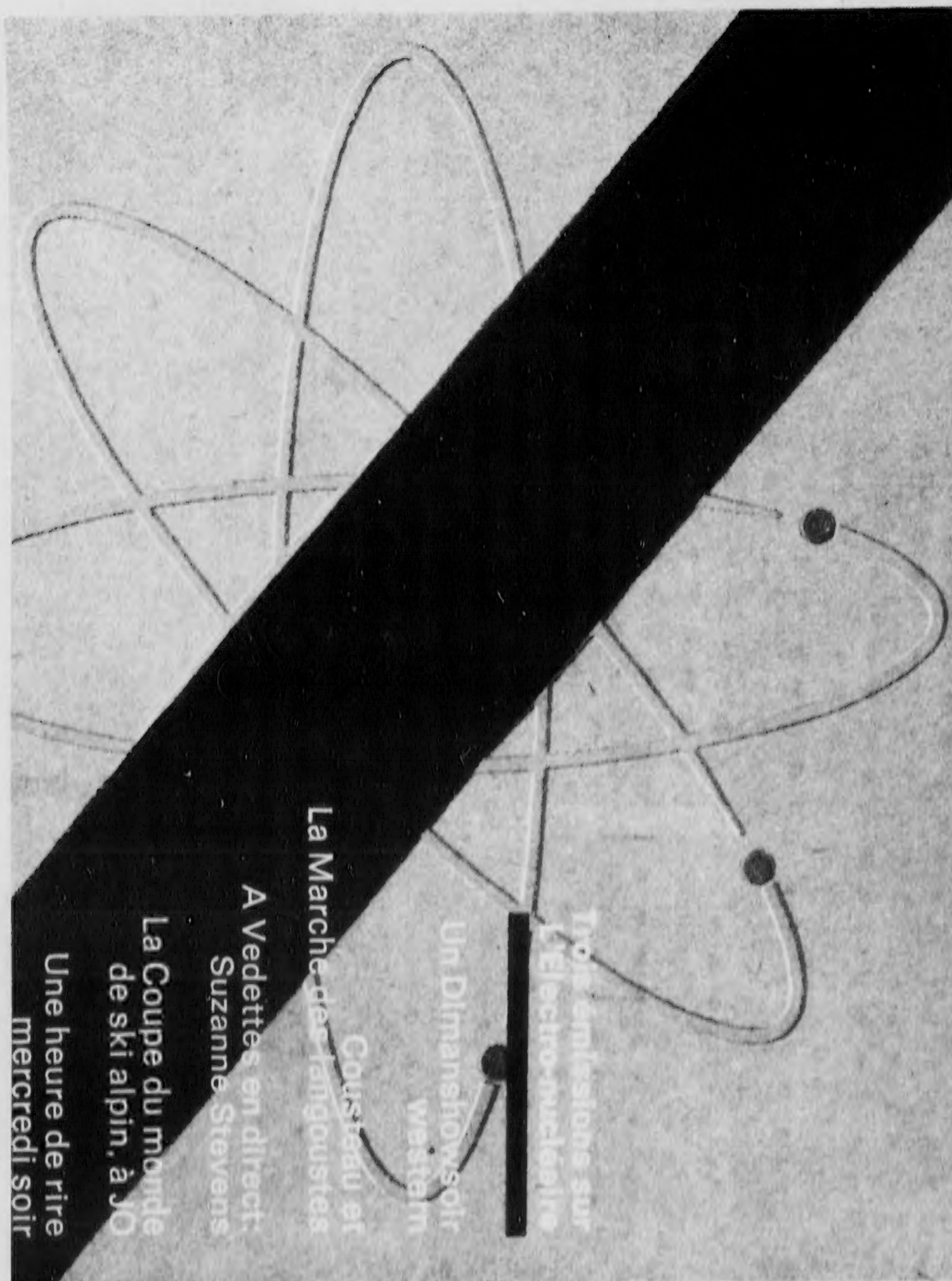
AVIS DE DÉCÈS, ETC.

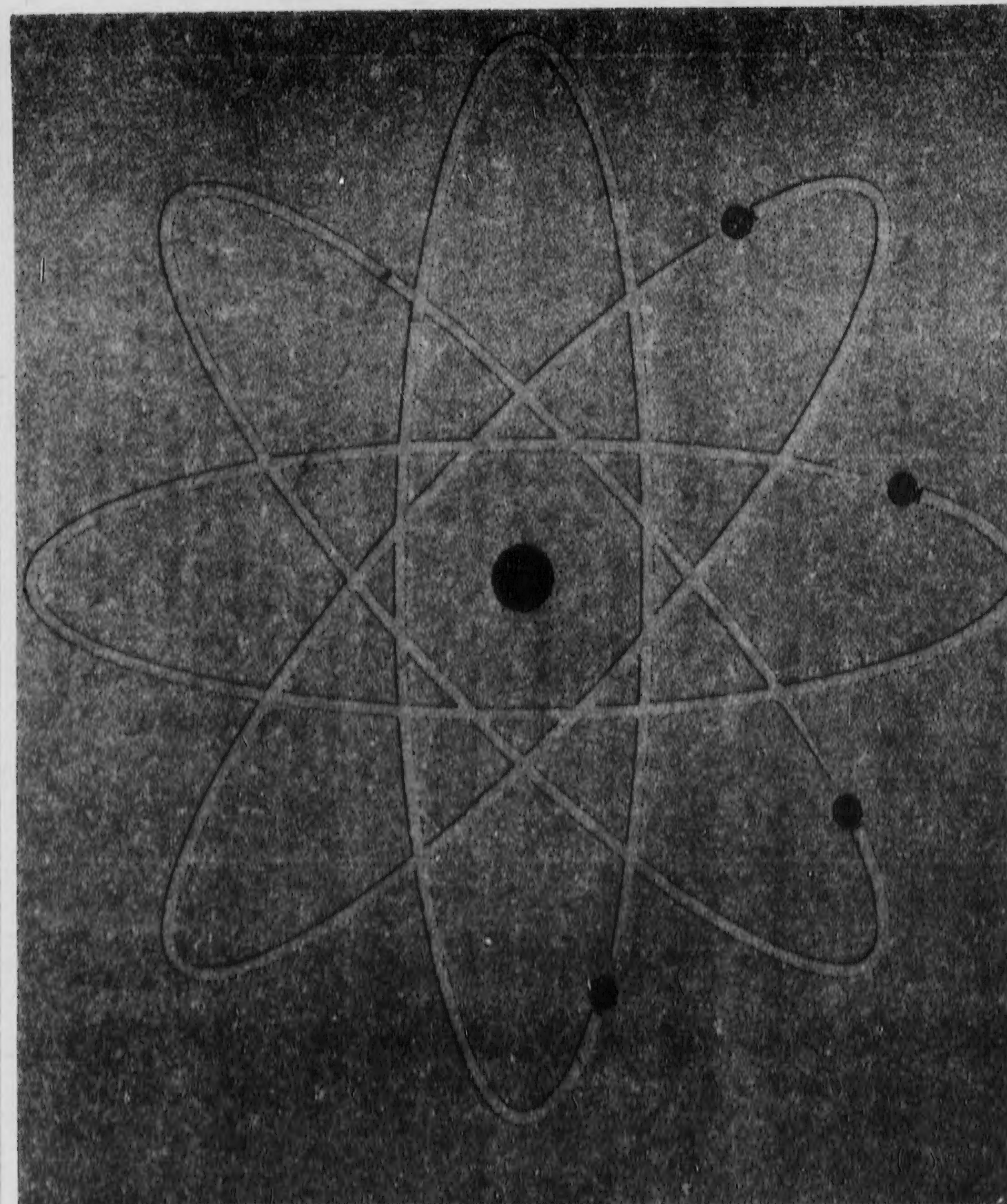
LA LIBERTÉ accepte pour publication des avis de naissance, de mariage, de décès, d'anniversaires au tarif de 25 sous la ligne agate et de $5 par photo. Ces avis doivent nous être adressés par écrit et nous parvenir au plus t[…] le vendredi avant la date de parution du journal.



LA VÉRITÉ

Donne à quiconque te demande, et ne réclame pas ton bien à celui qui s'en empare.
(Luc 6, v. 30).



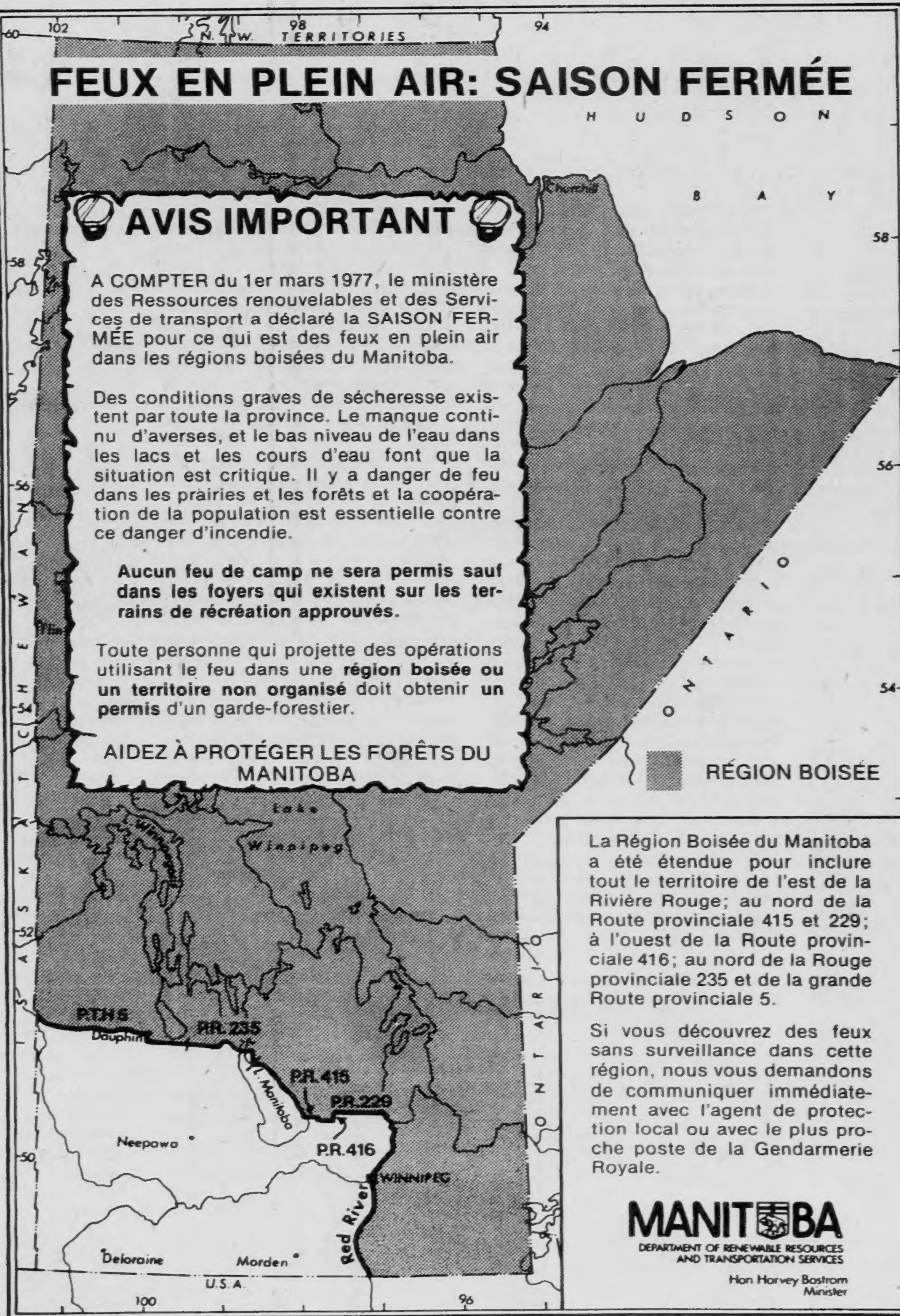




COUP D'OEIL

PROGRAMME DE LA RADIO ET DE LA TÉLÉVISION

SEMAINE DU 19 AU 25 MARS



FEUX EN PLEIN AIR: SAISON FERMÉE
AVIS IMPORTANT
A COMPTER du 1er mars 1977, le ministère des Ressources renouvelables et des Services de transport a déclaré la SAISON FERMÉE pour ce qui est des feux en plein air dans les régions boisées du Manitoba.
Des conditions graves de sécheresse existent par toute la province. Le manque continu d'averses, et le bas niveau de l'eau dans les lacs et les cours d'eau font que la situation est critique. Il y a danger de feu dans les prairies et les forêts et la coopération de la population est essentielle contre ce danger d'incendie.
Aucun feu de camp ne sera permis sauf dans les foyers qui existent sur les terrains de récréation approuvés.
Toute personne qui projette des opérations utilisant le feu dans une **région boisée ou un territoire non organisé** doit obtenir **un permis** d'un garde-forestier.
AIDEZ À PROTÉGER LES FORÊTS DU MANITOBA
RÉGION BOISÉE
La Région Boisée du Manitoba a été étendue pour inclure tout le territoire de l'est de la Rivière Rouge; au nord de la Route provinciale 415 et 229; à l'ouest de la Route provinciale 416; au nord de la Rouge provinciale 235 et de la grande Route provinciale 5.
Si vous découvrez des feux sans surveillance dans cette région, nous vous demandons de communiquer immédiatement avec l'agent de protection local ou avec le plus proche poste de la Gendarmerie Royale.
MANITOBA
DEPARTMENT OF RENEWABLE RESOURCES AND TRANSPORTATION SERVICES
Hon Harvey Bostrom
Minister
N.W. TERRITORIES
HUDSON BAY
Churchill
ONTARIO
SASKATCHEWAN
Lake Winnipeg
P.T.H.5
Dauphin
P.R.235
P.R.415
L. Manitoba
P.R.229
P.R.416
Neepawa
WINNIPEG
Red River
Deloraine
Morden
U.S.A.



HÉROS DU SAMEDI
19 MARS À MIDI
HOCKEY PEE WEE

FAITS SAILLANTS DE LA FINALE DE LA CLASSE AA REMPORTÉE PAR L'ÉQUIPE DES MONARCHS DE WINNIPEG

Les Beaux Dimanches

L'Odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau
le 20, 20 h 30

«La Marche des langoustes à épines»

Les téléspectateurs qui aiment les films à la fois poétiques et scientifiques de **l'Odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau** ne devraient pas manquer l'émission intitulée *la Marche des langoustes à épines*, qui sera présentée aux **Beaux Dimanches** le 20 mars à 20 h 30.

Cette fois, le capitaine Cousteau et son équipe se rendent au nord de l'île de Cantoy, au Yucatan (Mexique), pour tenter d'éclairer le mystère de la migration de ces crustacés.

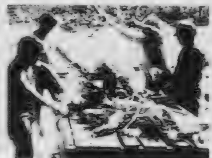
Chaque hiver en effet, les langoustes à épines s'assemblent et forment de longues colonnes qui avancent en une sorte de procession migratoire, au fond de l'océan.

Ces colonnes se composent tout d'abord à partir de petits groupes d'environ trois langoustes qui ouvrent la marche, carapace contre carapace, les antennes de l'une touchant les pattes postérieures de celle qui la précède. En parfaite synchronisation, ils progressent ainsi en une simple ligne. Peu à peu les petits groupes s'agglomèrent à d'autres et ils forment alors des armées voyageant à la vitesse d'un demi-mille à l'heure. Dérangés par les lampes des plongeurs, ils s'assemblent en cercle, les antennes pointées en manoeuvre défensive. Une langouste peut même se sacrifier pour en protéger d'autres.

Cette sorte de migration est unique et sa destination demeure toujours inconnue. Les langoustes parcourent à peu près sept milles par jour et le voyage dure près d'une semaine. En trois ou quatre jours, les pêcheurs de la Calypso en attrapèrent plus de 700,000.

L'exode des langoustes à épines serait une réminiscence de la dernière glaciation, il y a environ 10,000 ans, alors qu'elles émigrèrent vers des eaux plus chaudes.

Réalisation: Jacques-Yves et Philippe Cousteau



Les Grands Films
jeudi 24, 19 h 30

«Vivre et laisser mourir»

Vivre et laisser mourir de Guy Hamilton, présenté aux **Grands Films** le jeudi 24 mars à 19 h 30, nous invite encore une fois à suivre le fameux espion James Bond à travers les extraordinaires péripéties d'une nouvelle aventure.

Le rôle de l'agent britannique est interprété cette fois par Roger Moore. Font également partie de la distribution: Yaphet Kotto, Jane Seymour et David Hedison.

Accompagné d'agents de la CIA, James Bond est chargé d'enquêter sur l'assassinat de trois de ses confrères britanniques tués le même jour respectivement à New York, à la Nouvelle-Orléans et dans l'île de San Monique.

Bond est persuadé que Kananga, président de San Monique, est l'organisateur d'un vaste réseau de trafic de drogue dont il s'apprête à inonder le marché.

Fait d'abord prisonnier par Kananga, il va de soi que Bond, avec l'aide de son «génie» multiforme, de ses capacités physiques hors du commun et de surprenants gadgets, échappe à son ennemi, vole au secours d'une belle jeune fille qui l'a aidé et mate les trafiquants.

Il est à remarquer que ce nouveau «James Bond» comporte des séquences de poursuites en canots-automobiles inusitées qui, en plus d'être des morceaux de bravoure, nous rappellent les meilleurs moments des anciens films comiques.

Vivre et laisser mourir



Document

Le Rire
mercredis 23 et 30, 21 h 00

Deux émissions sur le rire et l'humour

«Et pour ce que rire est le propre de l'homme»
Rabelais

De tout temps l'homme a ri. Il est d'ailleurs le seul être vivant capable de cette manifestation capitale qu'est le rire. Même les plus *intelligents* des animaux n'y sont jamais parvenus. Déjà, au XVIe siècle, l'écrivain, moine et médecin François Rabelais écrivit *Pantagruel* et *Gargantua* pour dérider ses malades. Le dictionnaire cite plusieurs sortes de rires: le rire bruyant, éclatant; le gros rire, le rire étouffé; le rire forcé, le rire moqueur, narquois, méchant; le rire silencieux, le ricanement qui fait beaucoup de bruit; le fou rire qui n'est pourtant pas un signe de folie; le rire nerveux, convulsif; le rire solitaire et le rire général qui n'a rien de militaire, et le sourire, petit frère du rire...

Qu'est-ce que le rire? Qu'est-ce que l'humour, sa contrepartie? Qu'est-ce qui fait rire et pourquoi rit-on? Voilà quelques questions auxquelles la télévision de Radio-Canada tentera de répondre d'une façon vivante au cours de deux émissions d'une heure, intitulées **le Rire**, qui seront présentées les mercredis 23 et 30 mars à 21 heures.

Pour illustrer cette démonstration du rire et de l'humour, le réalisateur Roger Fournier a fait appel à la participation de deux géants du comique, deux monologuistes hors pair: Yvon Deschamps et Raymond Devos qu'on verra en spectacle et en interview. Ils seront en somme les deux piliers de ces émissions complémentaires dont chacune constituera un tout en soi, de telle façon que l'une et l'autre pourront être vues indépendamment l'une de l'autre, et que le téléspectateur pourra y trouver son plaisir même s'il n'en voit qu'une.

Autour de Deschamps et Devos graviteront d'autres invités; des écrivains qui ont exploité l'humour dans leurs oeuvres: Jean-Pierre Chabrol, Lawrence Durrell, Jean Carrière et Antoine Blondin. **Le Rire** nous fera voir également Gilles Vigneault et Sol à l'oeuvre devant public. Grâce à des séquences d'émissions de télévision, les téléspectateurs pourront retrouver aussi *Wayne & Shuster* et *Johnny Wayne*. L'homme de la rue sera également appelé à se prononcer sur le rire et l'humour.

Pour mieux comprendre l'esprit qui animera ces deux émissions, ajoutons que les participants — les mêmes pour les deux heures — seront invités à répondre à des questions comme celles qui suivent: Où l'humoriste prend-il son inspiration? En lui-même ou dans la société qui l'entoure? Le rire peut-il avoir sa source dans le dramatique ou dans le tragique? Au sujet du besoin de rire, plus précisément, à quoi sert-il? A la pure détente? A l'exorcisme? A l'iconoclastie? A la vengeance? Peut-il désamorcer un drame? Désarmer un adversaire? Corriger un défaut? Pourquoi l'absurde provoque-t-il le rire? L'humoriste est-il un homme seul? Comment se comporte-t-il dans la vie? L'humoriste est-il sensible aux critiques, aux attaques, à l'humour fait sur son propre compte? A l'inverse, quel plaisir ressent-il à rire des autres et à faire rire les autres? Pourquoi le sourd et le bègue font-ils rire et non l'aveugle? Où commence l'humour? Où finit-il? En réalité, a-t-il des limites? Le Québécois est-il plus sensible à l'humour américain qu'à l'humour français ou anglais? etc.

L'humour et le rire, besoins qui correspondent à tous les paliers de l'humain — les plus superficiels comme les plus profonds — chez ceux qui le font et ceux qui le subissent, tel est, en résumé, le pourquoi de ces deux émissions, à la fois sérieuses et drôles, à ne pas manquer.

J. D.

Raymond Devos



Yvon Deschamps

Second regard
dimanche 20, 17 h 00

La situation en Irlande et en Espagne

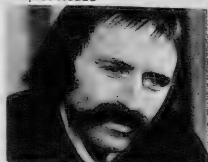
Le dimanche 20 mars à 17 heures, **Second regard** fera le point sur la situation en Irlande du Nord. Une équipe de l'émission s'est rendue à Belfast afin d'y rencontrer Mairead Corrigan et Ciaran McKeow, deux des fondateurs de *Peace People*, un mouvement pacifique qui tente de rapprocher les communautés catholiques et protestantes d'Irlande du Nord. Les téléspectateurs seront par la suite transportés en Irlande du Sud, à Dublin, pour y entendre une interview du ministre des Affaires extérieures de la République irlandaise, M. Garret Fitzgerald, qui situera le problème dans une perspective de rapprochement des deux communautés.

En deuxième lieu, **Second regard** étudiera le problème espagnol, en particulier la situation de l'Espagne depuis la mort de Franco et de l'accession au trône de Juan Carlos. L'émission traitera également des partis politiques et, finalement, de l'Eglise espagnole aujourd'hui.

Le troisième et dernier reportage de l'émission traitera d'un projet de sensibilisation du milieu au partage. En 1970, la paroisse de Saint-Bruno, près de Montréal, créait un comité chargé de venir en aide à un village du Cameroun: Minta. Cette aide s'est concrétisée sous la forme d'une cueillette de fonds servant à l'achat d'équipement de ferme pour les habitants de ce village.

Animateur: Jacques Houde; recherches et interviews: Yves Blouin; réalisation: Lucien Létourneau.

Jacques Houde



Science-réalité
vendredi 18, 22 h 00

Dossier
samedi 19, 21 h 30

Le Pour et le contre
vendredi 25, 19h30

«L'Electro-nucléaire: l'année du choix» Trois émissions spéciales jumelées à une consultation populaire

Au moment où les citoyens québécois s'apprêtent à prendre une décision éminemment importante au sujet de l'exploitation éventuelle de l'énergie électro-nucléaire sur leur territoire, Radio-Canada propose à ses téléspectateurs trois émissions spéciales conçues dans le but de jeter le meilleur éclairage possible sur cette décision.

Cette expérience télévisée, associée à une consultation à laquelle tous les citoyens pourront participer, se déroulera entre les vendredis 18 et 25 mars.

Attention: matière dangereuse

Le vendredi 18 mars à 22 heures, **Science-réalité** diffusera un document saisissant qui portera sur les dangers occasionnés par l'exploitation de centrales électro-nucléaires.

La version française d'un document américain intitulé «The Plutonium Connection» illustrera le cas d'un jeune étudiant âgé de 20 ans à qui on a confié la tâche de concevoir une bombe atomique.

A la fin du délai préalablement fixé à cinq semaines, John A. Phillips a remis à l'équipe de production le plan d'une bombe nucléaire d'une puissance d'un kilotonne. Plus troublant: ce rapport rédigé par un étudiant en physique de l'Université Princeton à partir de sources d'information appartenant au domaine public.

Par souci d'objectivité, le réalisateur demanda à un groupe d'experts suédois d'évaluer le document. Le verdict sera unanime: les plans sont parfaitement applicables à la fabrication d'un engin nucléaire susceptible d'éliminer de 50,000 à 100,000 individus concentrés dans une zone urbaine.

A partir de là, ce film produit par le poste éducatif WGBH de Boston soulignera les deux grands dangers sous-jacents à l'exploitation de l'énergie électro-nucléaire: l'entreposage et le transport du plutonium, déchet radioactif rejeté par un réacteur atomique dont on peut se servir pour fabriquer «la bombe».

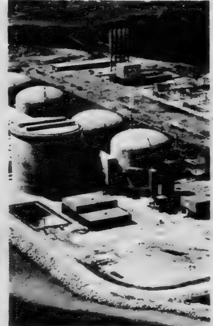
Les effets radioactifs du plutonium peuvent se faire sentir pendant 125,000 ans, alors que les conditions de stockage sont valables pour une période d'une centaine d'années au grand maximum.

L'autre danger relève de la volonté manifestée par tout groupe suffisamment organisé de s'approprier cette précieuse matière, ingrédient premier utilisé dans la fabrication d'une bombe nucléaire.

Ce film compte sur la participation de militaires, scientifiques et observateurs privilégiés de la situation.

Joël Le Bigot et Fernand Seguin animent **Science-réalité.** La recherche pour cette émission spéciale a été effectuée par Solange Gagnon. Thérèse Patry et Fernande Chouinard réalisent cette série. Assistant à la production: Bernard Ouimet.

La centrale électro-nucléaire de Pickering, Ontario



Pierre Nadeau expose le problème

Deux jours plus tard, Pierre Nadeau exposera toutes les dimensions du problème que pose l'exploitation de l'énergie nucléaire à la collectivité québécoise. Ce **Dossier,** réalisé par Pierre Castonguay, prendra l'affiche le samedi 19 mars, de 21 h 30 à 22 h 30.

Dans une dizaine d'années, les Québécois devront vivre avec une forme d'énergie complémentaire à l'hydro-électricité. Entre la décision d'utiliser l'une ou l'autre filière énergétique et le début de son exploitation, un délai d'au moins 10 ans est requis. S'ils veulent prendre les devants, les Québécois doivent mettre en branle le processus décisionnel aujourd'hui même.

Le gouvernement du Québec a déjà ouvert le débat qui connaitra son point culminant lors du référendum sur l'avenir énergétique. Plusieurs groupes ont déjà affiché leurs couleurs lors des séances de la Commission parlementaire sur la politique énergétique québécoise. L'une des interventions les plus remarquées fut celle de M. Robert Boyd, vice-président de l'Hydro-Québec, qui a souligné l'urgence d'opter pour le nucléaire, «seule forme d'énergie de relais fiable d'ici la fin du siècle».

Dans ce contexte, Pierre Nadeau nous présentera des images témoignant des expériences française, américaine, canadienne et québécoise.

Les interlocuteurs de l'animateur seront des témoins attentifs à la situation. Leurs propos jetteront les bases d'une information complète qui saura guider les téléspectateurs-citoyens vers le meilleur choix possible.

Parmi les invités, on remarquera la participation de MM. Raymond Latarget, directeur de l'Institut français du radium; Michel Bosquet, spécialiste des questions énergétiques, collaborateur à l'hebdomadaire Le Nouvel Observateur; Dale Bridenbaugh, ingénieur à la General Electric qui a démissionné de son poste à cause de lacunes dans l'application de normes de sécurité pour l'exploitation de réacteurs nucléaires.

Les invités québécois seront MM. Guy Joron, ministre délégué à l'Energie; Robert Boyd, vice-président à l'Hydro-Québec; Mme Solange Vincent, membre du Comité de surveillance nucléaire, de même qu'un groupe de citoyens de Sainte-Croix-de-Lotbinière opposés à l'implantation d'une centrale nucléaire dans leur région.

A Port Granby, en Ontario, et à Malville, en France, Pierre Nadeau et Pierre Castonguay ont rencontré des citoyens aux prises avec le même genre de problème.

Le public a la parole

La dernière étape de la Semaine nucléaire se déroulera le vendredi 25 mars à 19h30, dans le cadre de l'émission débat **le Pour et le contre.** Comme ils sont invités à le faire depuis le début de la saison, les téléspectateurs pourront communiquer leurs opinions par courrier et par téléphone. Un questionnaire libellé **l'Electro-nucléaire: l'année du choix** sera publié dans les journaux du samedi 20 mars.

Cette fois, ce mode de consultation qui a donné d'heureux résultats depuis la naissance du **Pour et du contre** sera alimenté par deux émissions spéciales consacrées au même sujet. S'ils ne sont pas déjà informés de la situation, les répondants pourront façonner leurs opinions à partir d'une solide information.

Le recherchiste Pierre Leduc a contribué au **Dossier** spécial d'information qui sera diffusé le samedi 19 mars de même qu'à l'édition du **Pour et du contre** qui prendra l'affiche le vendredi 25 mars.

Jean-Luc Paquette

CKSB

LE THÉÂTRE: REFLET DE LA SOCIÉTÉ

"Drop-Out"

Le refus d'accepter la société: un sujet toujours actuel pour les moins de 30 ans, sera le thème d'un radio-théâtre de Jean-Claude Teasdale, intitulé "Drop-Out", à l'émission ***Premières,*** *vendredi, à 20h.*

Le jeune auteur canadien Jean-Claude Teasdale n'a que 20 ans. Pas très connu et se cherchant encore, il révèle néanmoins un talent certain dans une voie qu'il aborde à peine. Deux oeuvres seulement jusqu'à présent: ***Le Réveil de Pierrot,*** *un conte dramatique déjà présenté dans le cadre de l'émission* ***La Feuillaison*** *et* ***Drop-out,*** *sa première incursion dans le domaine du théâtre, sélectionnée aujourd'hui.*

Drop-out, *c'est l'histoire d'un jeune défaitiste, d'un gars qui a démissionné devant la vie parce que celle-ci n'a rien à lui offrir, sinon des "coups de pieds au cul", des déceptions et du désespoir. Des situations que Jules, chanteur de profession, a apprises à ses dépens et qu'il ne veut plus revivre à aucun prix. "La société qui chavire dans un paquebot rempli d'or, et moi qui débarque pour ne pas me noyer."*

Jules "débarque". Il refuse de vivre comme ceux qu'il côtoie, des "marionnettes désarticulées". "Un raté, soit! Une putain, jamais!" Alors, il assume sa condition. Il vit comme il l'entend, sans se préoccuper des autres, de la société en somme.

Une faille cependant dans son attitude, sa femme, Maryse qui, l'espace d'un éclair, le ramène à la réalité. Maryse, la femme qu'il aime. "... Quand t'es là, c'est plus facile." Et le moment des retrouvailles, "c'est le plus beau". Oui, Maryse est le seul être qui puisse le vaincre, vaincre son "drop". Maryse est lucide. Pour elle, la vie vaut la peine d'être vécue. Elle est lucide. C'est une vraie femme. "Elle incarne ce à quoi j'aspire: un être libre."

La liberté! Le grand mot est lâché. Elle apparaît à Jules comme un rêve inaccessible. Elle est comme notre vie "qui s'enfuit sur la pointe des pieds, doucement, comme pour ne pas nous déranger, alors qu'on s'imagine encore la posséder. Mais ça ne fait rien. C'est dans cet univers du rêve que Jules cherche "son jardin". "J'aime penser que dans mon désert, quelque part, se trouve une oasis" où l'on pourra bâtir sans plus jamais démolir?

Drop-out, *la première tentative de Jean-Claude Teasdale dans le domaine du théâtre, une pièce qui est comme l'écho du cri d'une jeunesse qui ne comprend plus le monde qui l'a conçue mais qui veut vivre et être heureuse.*

"Sauvés"

Le meurtre d'un bébé dans son landau par des enfants est l'événement autour duquel est construite la pièce d'Edward Bond qui sera présentée lundi, à 19h30, à ***Théâtre actuel.***

Edward Bond est l'un des auteurs les plus valables du nouveau théâtre anglais. Il s'inscrit dans la lignée de ceux qui ont contribué à sortir la scène anglaise de son marasme. Osborne, Simpson, Wesker, Arden, Ann Jellicoe. Avec lui disparaît ou presque la censure particulièrement pointilleuse, arbitraire et anachronique qui asservissait les spectacles en Grande-Bretagne depuis l'époque des Tudor.

Né le 15 juillet 1934 à Londres, Bond n'est pas un "héritier". Il n'appartient pas à cette classe privilégiée qui jusqu'aux années 50 fournissait à l'Angleterre ses auteurs dramatiques. Tout comme Wesker, son aîné de deux ans, il est issu d'un milieu populaire. Il a connu les bas-fonds, la misère, la promiscuité, le travail en usine. Conditions qui ne manqueront pas d'influencer son oeuvre à l'instar de son état d'anarchiste et d'athée.

Poulain de la deuxième génération de l'écurie du Royal Court, Edward Bond est l'auteur de quatre pièces principales: ***The Pope's Wedding, Saved, Narrow Road to the Deep South*** *et* ***Early Morning.*** *Mais, pour le public anglais, Bond, c'est avant tout le créateur de* ***Saved,*** *cette pièce où l'on assiste à un crime particulièrement odieux: la lapidation d'un bébé dans son landau par une bande de jeunes voyous. Un spectacle, écrit Marie Claire Pasquier, qui "déclencha simultanément les foudres de la censure, les attaques virulentes et navrées de toute une presse reprochant à Bond sa dégradation systématique de l'animal humain, et une prise en main vigoureuse de la défense de l'auteur par de nombreux admirateurs, y compris des hommes de théâtre aussi peu suspects d'exaltation avant-gardiste que Sir Laurence Olivier".*

L'univers de Bond est volontairement choquant. Il nous arrache à notre quotidien, il bouscule l'ordre établi, il démasque l'hypocrisie, le mensonge et la violence de notre société. Un monde traité par le dramaturge à la manière du surréalisme et livré à nous dans un langage délibérément dépourvu d'envolées lyriques. Au contraire, des mots précis, crus parfois, des énoncés brefs et rythmés. Un langage au service de la montée et de la retombée de la tension dramatique et auquel s'accorde parfaitement l'adaptation radiophonique et québécoise de la pièce signée Marc F. Gélinas.

COUP D'OEIL SUR LA SEMAINE

SAMEDI

19 mars

9:00 DEMETAN
9:30 WICKIE
10:00 MISHA LA BOULE
10:30 LASSIE
11:00 ENFANTS DU 47A
11:30 ES-TU D'ACCORD?
12:00 H2ROS DU SAMEDI
"HOCKEY PEEWEE: WINNIPEG vs DETROIT"
13:00 SPORTHEQUE
14:00 FEMME D'AUJOURD'HUI
15:00 CINEMA JEUNESSE
17:00 BAGATELLE
18:00 GENIES EN HERBE
SOMERSET vs COLLEGE MATHIEU DE GRAVELBOURG
18:30 TELEJOURNAL
18:35 PARTOUT
19:00 J.O.
20:30 Y'A PAS DE PROBLEME
21:00 AVEC LE TEMPS
21:30 DOSSIER
L'Electro-nucléaire: l'année du choix. Les problemes que pose l'exploitation de l'énergie nucleaire a la collectivité quebécoise. Inv.: MM. Raymond Latarget, Institut français du radium; Michel Bosquet, spécialiste des questions energetiques au Nouvel Observateur; Dale Bridenbaugh, ingenieur à la General Electric, Guy Joron, ministre delegue à l'Energie, Robert Boyd, vice-président a l'Hydro-Quebec, et Mme Solange Vincent, Comite de surveillance nucleaire. Animateur Pierre Nadeau. Rech.: Pierre Leduc. Rea.: Pierre Castonguay
22:30 TELEJOURNAL
Lecteur: Gaétan Barrette
22:45 NOUVELLES DU SPORT
23:00 LA POLITIQUE FEDERALE
Le Parti liberal
23:10 CINEMA
Hec Ramsay: le Mystère de la diligence. Western realise par Daniel Petrie, avec Richard Boone, Rick Lenz, Sharon Acker et Harry Morgan. A Oklahoma en 1901, Hec Ramsay est engage comme assistant du chef de police d'une petite ville. Son superieur n'a guere confiance en lui. L'ingeniosite et l'initiative de Ramsay finissent par imposer le respect (USA 72)
CINE-NUIT
24:45 CINE-NUIT
Jeunes gens en colere. Drame realise par Daniel Petrie avec Michael Parks, Jennifer Jones et John Leyton

DIMANCHE

20 mars

9:00 WOODY LE PIC
9:30 MON AMI GUIGNOL
9:45 BIBLE EN PAPIER
10:00 JOUR DU SEIGNEUR
11:00 SON ET IMAGES
11:30 CINE MAGAZINE
12:00 LA SEMAINE VERTE
13:00 D'HIER A DEMAIN
14:00 UNIVERS DES SPORTS
15:30 HEURE DES QUILLES
16:30 MONDE EN LIBERTE
17:00 SECOND REGARD
«La Situation en Irlande du Nord». A Belfast, Mairead Corrigan et Ciaran McKeow, du «Peace People», mouvement pacifique qui tente de rapprocher les communautés catholiques et protestantes. En Irlande du Sud, a Dublin, le ministre des affaires exterieures, M. Garret Fitzgerald, situe le probleme dans une perspective de rapprochement des deux communautés. —
18:00 DECLIC
"Les Espaces"
18:30 TELEJOURNAL
18:35 TELESCOPIE
Animateur: Pierre Olivier. Real: Claude-H. Roy.
19:00 QUINZE ANS PLUS TARD
Teleroman de Robert Choquette. Avec Jacqueline Plouffe, Michel Noel, Andree Cousineau, Gilles Pelletin, Gerard Poirier, Katherine Mousseau et Christiane Delisle. Philidor reserve une surprise a sa famille. Florence est contente de l'amabilite de Marcel a son égard. Real.: Louis Bedard et Andre Bousquet.
LES BEAUX DIMANCHES
19:30 LES BEAUX DIMANCHES
Dimanshowsoir. Theme: «Une balade au printemps». Invités: Ti-Blanc Richard, Willie Lamothe, Roger Miron, Marie King, Diane Robert, Paul Brunelle et le groupe White River Blue Grass. Dir. musicale: Georges Tremblay. Réa.: Michel Gaumont
20:30 LES BEAUX DIMANCHES
L'Odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau: la Marche des langoustes. Documentaire realise par Jacques-Yves et Philippe Cousteau. Les plongeurs du commandant Cousteau suivent la migration des langoustes a epines, au nord de l'ile de Cantoy, au Yucatan, pour tenter d'eclaircir le mystere de cet exode.
21:30 LES BEAUX DIMANCHES
Où en est le Canada? Animateurs: Bernard Derome et Patrick Watson. Rea.: Micheline Di Marco
23:00 TELEJOURNAL
23:15 SPORTS-DIMANCHE
23:[illegible] CINE-CLUB
Le Droit du plus fort ou Fox et ses amis. Drame realise par Rainer W. Fassbinder

LUNDI

21 mars

9:10 THE SUNRUNNERS
9:30 LES ORALIENS
9:45 EN MOUVEMENT
10:00 DU SOLEIL A 5 CENTS
10:15 AU JARDIN DE PIERROT
10:30 CONSEIL EXPRESS
11:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
11:30 LA BONNE EQUIPE
12:00 CHER ONCLE BILL
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CINEMA
"NE M'EMVOYEZ PAS DE FLEURS". Comédie
16:00 BOBINO
16:30 ALEXANDRE ET LE ROI
17:00 VIE SECRETE DES ANIMAUX
17:30 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: Régional
18:30 CE SOIR: National
19:00 SOIREE DU HOCKEY "BOSTON vs MONTREAL"
21:30 P'TITE SEMAINE
22:00 NEIGES DE GARIBALDI
22:30 TELEJOURNAL
Lecteur: Normand Harvey
22:45 NOUVELLES DU SPORT
23:05 CARCAJOU ET LE PERIL BLANC
Documentaire réalisé par Arthur Lamothe. Avec Marcel Jourdain. «Etranger dans son propre pays» (derniere de 4). Chronique indienne retraçant l'origine de Sept-Iles ainsi que la lente dépossession des richesses naturelles des Indiens au profit des multinationales.
24:05 CINEMA
Le Bossu de Rome. Drame réalise par Carlo Lizzani avec Gérard Blain, Anne-Maria Ferrero et Bernard Blier. Durant la Résistance, un jeune bossu combat les Allemands avec rage et acharnement. Il tue le chef de police fasciste, pere de sa fiancee. A la reddition, il ne veut pas abandonner le combat et incite ses camarades a garder leurs armes (It-fr. 60).

MARDI

22 mars

9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
9:30 LES ORALIENS
9:45 EN MOUVEMENT
10:00 YOU HOU
10:15 MINUTE MOUMOUTE
10:30 CONSEIL EXPRESS
11:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
11:30 DANSE SUR UN ARC-EN-CIEL
12:00 CHEVAUX DU SOLEIL
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CINEMA
"L'OMBRE OU LE SERMENT D'UNE MERE". Mélodrame
16:00 BOBINO
16:30 NIC ET PIC
17:00 CINEASTES DE LA FAUNE
17:30 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: Régional
18:30 CE SOIR: National
19:00 MONDE DE DISNEY
"PLUS GRAND CERVEAU DU MONDE" (1ère de 2)
20:00 GRAND PAPA
20:30 VEDETTES EN DIRECT
21:00 RUE DES PIGNONS
21:30 LE 60
22:30 TELEJOURNAL
22:50 NOUVELLES REGIONALES ET SPORTS
23:05 RENCONTRES
Invité: M. André Gélinas. Ce jésuite de Montréal a vécu 30 ans en Chine et au Viêt-nam. Parlant couramment la langue de ce pays, André Gélinas a pourtant été invité à quitter le Viêtnam un an après la prise du pouvoir par les autorités communistes; il fut l'un des derniers étrangers à quitter Saigon. Interviewer: Wilfrid Lemoine. Real.: Raymond Beaugrand-Champagne.
23:35 PROPOS ET CONFIDENCES
José-Luis de Vilallonga se raconte (dernière de 5). «Des femmes et l'exil». Réal.: Jean Faucher.
24:05 CINEMA
Le Chagrin et la pitié: l'Effondrement. Documentaire realisé par Marcel Ophuls (1re de 2). Avec Sir Anthony Eden, le general Spears, Henri Rochat et Jacques Duclos. Clermont-Ferrand, durant l'occupation de 1940 à 1945. **1re partie:** l'effondrement de la France dans les domaines militaire, politique et civil (Fr.-suisse 69).

MERCREDI

23 mars

9:15 100 TOURS DE CENTOUR
9:30 LES ORALIENS
9:45 EN MOUVEMENT
10:00 YOU HOU
10:15 VIRGINIE
10:30 CONSEIL EXPRESS
11:00 TROUVAILLES DE CLEMENCE
11:30 COMTE YOSTER
12:00 SKIPPY
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 LE TEMPS DE VIVRE
16:00 BOBINO
16:30 LE GRENIER
17:00 SUR LA COTE DU PACIFIQUE
17:30 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: Régional
18:30 CE SOIR: National
19:00 DANIEL BOONE
20:00 DU TAC AU TAC
20:30 TRAVAIL A LA CHAINE
21:00 L'HUMOUR (1ère de 2)
22:00 CONSOMMATEURS AVERTIS
Animateur: Simon Durivage.
22:30 TELEJOURNAL
22:50 NOUVELLES PROVINCIALES ET SPORTS
23:05 REFLETS D'UN PAYS
De Rivière-du-Loup. «L'Initiative d'une population à la recherche de loisirs sains»: l'élevage de la poule et du lapin de consommation, avec Mmes Noëlla Potvin et Jacynthe Oakes; Mme Jeanne-Mance Marquis, directrice d'un groupe de stagiaires de «Artisanat et tissage domestiques traditionnels», et la Joujouthèque de Rivière-du-Loup, avec trois finissants du CEGEP de Rivière-du-Loup: Chantale Nolin, Nicole Raymond et Christian Gilbert. Recherche: Gilles Gosselin. Animatrice: Denise Roussel. Réal.: Claude Aubé.
24:00 CINEMA
Le Chagrin et la pitié: le Choix. Documentaire réalise par Marcel Ophuls (dernière de 2). Avec Alexis et Louis Grave, Pierre Verdier et Jacques Duclos. Analyse des differents choix effectues par les occupes: soumission, collaboration, anti ou pro-semitisme, indifference, résistance ou simple frousse.

JEUDI

24 mars

9:15 100 TOURS DE CENTOUR
9:30 LES ORALIENS
9:45 EN MOUVEMENT
10:00 LA BOITE A LETTRES
10:15 UNE FENETRE DANS MA TETE
10:30 CONSEIL EXPRESS
11:00 TROUVAILLES DE CLEMENCE
11:30 ANIMAUX CHEZ EUX
12:00 LE PRINCE NOIR
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CINEMA
"AU BOUT DU ROULEAU"
Drame avec Charles Vanel
16:00 BOBINO
16:30 LE GUTENBERG
17:00 MOHICANS DE PARIS (Début)
17:30 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: Régional
19:00 CE SOIR: National
19:30 LES GRANDS FILMS
Vivre et laisser mourir. Drame policier réalisé par Guy Hamilton, avec Roger Moore, Jane Seymour et Bernard Lee. Les Services secrets britanniques déplorent la perte de trois de leurs agents en l'espace de 24 heures. Y a-t-il un lien entre ces trois assassinats? James Bond est chargé d'enquêter (Brit. 73).
22:00 MON PAYS, MES AMOURS
«C'est la goutte qui fait le sirop». Documentaire réalisé par Michel Belaieff. La famille Meunier depuis cent ans s'occupe de la cueillette du sirop d'érable. L'entreprise ancestrale est comparée aux gigantesques cabanes à sucre qui exploitent les produits de l'érable.
22:30 TELEJOURNAL
22:55 NOUVELLES DU SPORT
23:05 MESDAMES ET MESSIEURS...
Emission de variétes animée par René Homier-Roy. Recherches et coanimatrice: Marie Perreault. Real.: Maurice Dubois.
24:05 LA PECHE MIRACULEUSE
Chronique realisée par Pierre Matteuzi, avec Jean-François Garreaud, Edith Garnier, Françoise Dorner et Andre Falcon. «Antoinette». La guerre se termine mais pas aussi heureusement pour tout le monde. Après un dernier sursaut d'intérêt pour Louise, Paul découvre sa vraie voie **(dernière)**.

VENDREDI

25 mars

9:15 100 TOURS DE CENTOUR
9:30 LES ORALIENS
9:45 EN MOUVEMENT
10:00 TAM TAM
10:15 VIRGINIE
10:30 CONSEIL EXPRESS
11:00 GRANDEUR NATURE
11:30 HISTOIRE SANS PAROLES
12:00 TOUMAI
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CINEMA
14:30 "DON QUICHOTTE"
16:00 BOBINO
16:30 SOL ET GOBELET
17:00 MADAME ET SON FANTOME
17:30 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: Régional
18:30 CE SOIR: National
19:00 LES PIERRAFEU
19:30 LE POUR ET LE CONTRE
20:30 MARCUS WELBY
21:30 SCENARIO
Echec et mat. Pièce de Jean Trudelle. Une famille ouvrière, dans un quartier populaire de Montréal, est touchee par l'inflation, le chômage et le bien-être social. Avec Christine Olivier, Denis Mercier, Suzanne Langlois, Jacques Galipeau et Pascal Rollin (1re de 4). Real.: Jac Segard. «La Reine».
22:00 SCIENCE-REALITE
Animateur: Joël Le Bigot
22:30 TELEJOURNAL
22.45 NOUVELLES PROVINCIALES ET SPORTS
23:05 CINEMA
La Bande à Bonnot. Drame réalise par Philippe Fourbastie, avec Jacques Brel, Bruno Cremer et Annie Girardot. Reconstitution de la celebre bande d'anarchistes et de bandits que dirigeait en France au debut du siecle Jules Bonnot (Fr.-it. 68).
01:05 CINE-NUIT
Le Genie du mal. Drame réalisé par Richard Fleisher, avec Dean Stockwell, Bradford Dillman et Orson Welles. Un étudiant en droit, riche et brillant, exerce une tres forte influence sur un compagnon, lui aussi d'une intelligence rare. Tous deux meprisent les lois établies et veulent tenter toutes les experiences possibles. Ils tuent un jeune garçon parce que le crime leur paraît être l'apanage de l'homme supérieur (USA 59).

LA S.F.M. NOUS INFORME

LA FEMME DANS LA COMMUNAUTÉ

N'oubliez pas la prochaine session d'information qui aura lieu mardi le 22 mars prochain à 7h30 p.m. (19h30), en la salle du 100 Nons.

Au cours de cette réunion, il sera question de l'éducation, de la maternelle à l'université, en passant par l'éducation permanente pour adultes.

Les prochaines sessions auront lieu:

5 avril - La situation des minorités
23 avril - Le rôle de la femme dans la société

Toute femme intéressée à participer est toujours la bienvenue. Il ne vous en coûte rien!

VENEZ VOUS INFORMER!

JEUNES DE 18 À 25 ANS

Vous avez des activités à nous suggérer (club social, sportif, cours divers, etc. . .) Venez nous soumettre vos idées à

L'ASSEMBLÉE ANNUELLE
du
CONSEIL JEUNESSE PROVINCIAL
LE
17 AVRIL PROCHAIN

Pour plus d'informations, appeler Gérard au 233-7889

"L'AFFAIRE FOREST"

Le comité de "l'Affaire Forest" remercie toutes les personnes qui ont bien voulu l'appuyer dans sa lutte pour la reconnaissance du français comme langue officielle au Manitoba.

Abbé L. Bouvier
M. Clément Benjamin
Anonyme
Sr Marcelle Lemaire
M. Roland Boulanger
Mme Constance Bradet
Mme Elise Forest
M. A Proulx
M. Gaston Perron
M. Adonai Bernardin
Mme Bertrande Desrochers
Mlle Stella L. Boulet
M. Alphonse Nadeau
M. Lucien Bérubé
M. Claude Blanchette
M. Gaétan Labossière
M. Georges Le Morvan
M. René Mulaire
Père A. Lemoine, omi
M. P. R. Courchesne
M. Edgar Poirier
M. Omer Lamoureux
Mme Albert Cormier
Mme Alfred Guénette
M. Georges Boisjoli
M. Louis Bernardin
M. Jean Soliman
M. Pierre Duseigne
M. Normand Boisvert
M. Ulric Bélanger
M. Napoléon Glasson
M Ben Provencher
Mme Lise Provencher
M. Richard Duval
M. Olier Labossière
Mme Denise Michaud
Mme Elisa Gosselin
M. Denis Gouin
M. Roger Legal
M. Raymond Bérard
M. Napoléon Boily
Anonyme
M. Antoine Mahé
M. Honoré Chartier
M. Bernard Beaudry
M. Bernard Patin
M. René Pfaiffer
M. Gilbert Guay
M. Ernest Fréchette
Mme Liliane Embree
M. Roger LeMadec
M. Jean-Emile Paillé
M. André Doulssie
Filles de la Croix
M. Emile Tellier
M. Gérald Pantel
M. Louis Golin
M. Edouard Taillefer
M. Eudide Vermette
M. Gaston Brémault
Abbé Louis-Philippe Jean
M. Arthur B. Fouillard
M. Jean-Paul LeGal
M. Albert Robin
M. Ch. Belhassen
M. Achille Plamondon
M. Maurice Noël
Personnel Enseignant
Ecole Lacerte
A.U.C.S.B.
a-s de Vincent Dureault
M. Gérard Dionne
M. Alphonse Levac
M. Albert Dubé
M. Hervey L. Bérard
M. Léonard Robidoux
M. Edouard L'Heureux
Mme Annette L'Heureux
M. Maurice Sherwood
M. Donald Catellier
M. Doug Chisolm
M. Albert Gaudet
M. Gilles Guyot
M. S. Kleinschmit
M. Bernard Bélanger
M. Donald Boulet
M. Normand Roy
M. Alphonse Boily
M. Adrien Raimbault
M. Norman Dupasquier
Mme Lodia LeGal
Mme Blanche Brémaud
Mgr Maurice Baudoux
M. Ed. Glasson
Mme Rose Sauviet
M. Jean Joyal
M. Francis C. Muldoon
M. Lionel Fréchette
Mme Caroline Sharp
M. Lucien E. Roy
M. J.-A. Trudel
Mme Irène Tétreault
Mlle Bertha Lapointe
M. Denis LeGal
M. Gérard Lagacé
M. Gérard Nault
M. Ulysse Sabourin
Mme Marie Glasson
M. J.-Louis Saquet
M. Paul Prat
M. Serge Therrien
Mme Lilo Cohen
Miss Rytsa Finkelstein
M. Ian Mayer
M. Ch. Blhassen
M. Marion H. Lepkin
M. Armand LaFlèche
M. Marc Fredette
M. Robert Hamilton
M. Léon Hurard
Mme Jeanne Perreault
M. Lionel Dorge
M. Jean Pelletier
M. Emile Bernuy
Sr Edmée Labossière
M. Edmond Brodeur
M. Fernand Boulanger
Mme Mabel Sinclair
Anonyme
M. Gérald Bouchard
M. Pierre Raymond
M. Armand-P. Bertrand
Mme Huguette Shirley
M. Anthony Hogue
M. Valentin Châtain
M. Emilien Wilcott
Mme Ida Carrière
M. Marcel Boulet
M. Raymond Laflèche
M. Joseph Cyr
M. Achille Plamondon
M. Donald Witwicki
M. Rosaire Fontaine
M. J.-Jacques Laprise
Soeurs du Sauveur
Dr R.-J. Stanners
M. Gabriel Roch
M. Gilles Bonin
Mme Claudette B. Saquet
M. Jacques Saquet
Mme Alice Bernardin
M. Fernand Marion
M. Roméo Verrier
M. Robert M. Connelly
Mgr Aimé Decosse
M. Georges Laurencelle
M. L. Landry
Mme Blanche Lemay
M. Armand-T.-J. Boulet
Soeurs du Sauveur

LES FRANCO-MANITOBAINS ET L'ACTUALITÉ POLITIQUE

LA PREMIERE CONFERENCE

Faisant suite aux trois sessions d'orientation sur la politique canadienne en général. . .

*Une série de sept conférences ou tables rondes auxquelles participeront des personnalités **bien connues** dans la politique canadienne.*

Jamais auparavant un tel projet n'a impliqué un nombre aussi important d'hommes politiques.

LE PREMIER DE CE GENRE AU MANITOBA!

Le succès de ce projet ne dépend plus que de votre participation!



L'Honorable Jean Chrétien
Ministre fédéral de
L'Industrie et du Commerce

SUJET: L'avenir constitutionnel du Canada et l'Unité nationale

DATE: le mercredi, 30 mars 1977

HEURE ET LIEU: à 20h à la Salle Pauline-Boutal du Centre Culturel Franco-Manitobain

Tout Franco-Manitobain doit prendre conscience de l'importance de cette question; l'Unité nationale n'est-elle pas un point tournant dans l'histoire du Canada?

Inscrivez-vous à la série de conférences ou assurez-vous d'un siège aux sessions de votre choix en remplissant le bulletin suivant:

BULLETIN D'INSCRIPTION

PROJET: LES FRANCO-MANITOBAINS ET L'ACTUALITÉ POLITIQUE

NOM: ....

ADRESSE: ....

TÉLÉPHONE: ....

Frais d'inscription:

Pour la série des sept colloques: $30.00 ☐

Pour une session: $5.00 ☐

1) L'avenir constitutionnel du Canada et l'unité nationale ☐
2) Les relations intergouvernementales du Québec ☐
3) Le bilinguisme pour un gouvernement conservateur féderal ☐
4) Questions d'énergie ou de ressources naturelles ☐
5) Éducation française au Canada ☐
6) Politique urbaine ☐
7) Les responsabilités d'un gouvernement central concernant l'économie nationale et régionale ☐

TOTAL ....

Paiement par chèque .... Comptant ....

Au nom de la Société Franco-Manitobaine

Adresser à: Cours de sciences politiques

SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE
C.P. 145
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4

Les propos de Ti-Gus et Ti-Mousse

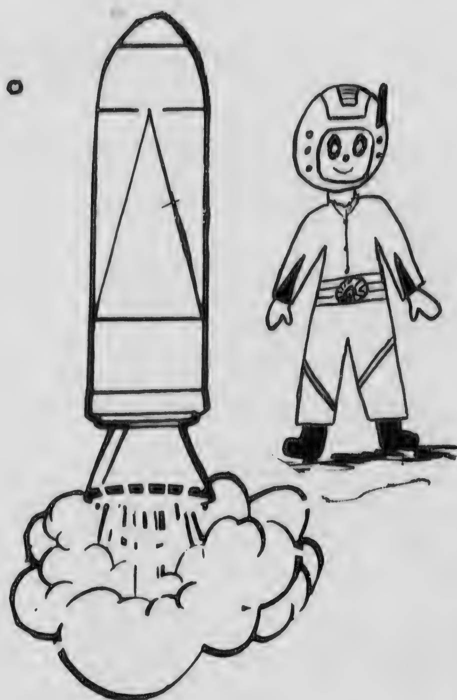






La Page de Bicolo ...

Me voici tout habillé comme un astronaute. Viens-tu faire un voyage sur la lune avec moi?
Bicolo....



LES ASTRONAUTES

Les Astronautes sont des personnes qui étudient les astres et explorent l'espace.

C'est au mois de juillet 1969 que les premiers hommes marchent sur la lune. Ils avaient parcouru environ 240,000 milles à travers les ténèbres de l'espace extra-terrestre pour s'y rendre.

L'Astronaute Neil Armstrong des Etats-Unis fut le premier homme à mettre les pieds sur la lune. Le pilote du module Apollo II était l'astronaute Edwin Aldrin.

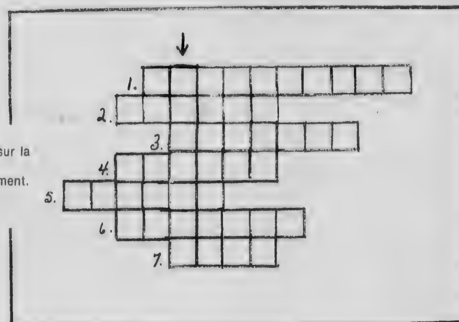
Ces astronautes qui touchent le sol lunaire pour la première fois découvrent un monde étrange. Le sol est creusé de trous, de cratères. Il n'y a pas d'eau, pas d'air, pas de vent ni de son et très peu de couleurs. Aucune forme de vie n'existe sur la lune.

Les rayons du soleil sont très chauds, car il n'y a pas d'enveloppe d'air autour de la lune pour les préserver des chauds rayons du soleil. Par contre les nuits sont très froides. Les astronautes portent des costumes spatiaux pour se protéger contre la chaleur et le froid. Ils n'éprouvent aucune difficulté à marcher et à travailler sur la lune. Les objets y sont très légers, car il n'y a pas de force de gravitation.

Les astronautes font des recherches continuellement. Les vols lunaires sont des réalisations techniques presque incroyables. Des milliers de personnes travaillent à rendre possible des expériences aussi importantes.

MOT CACHE

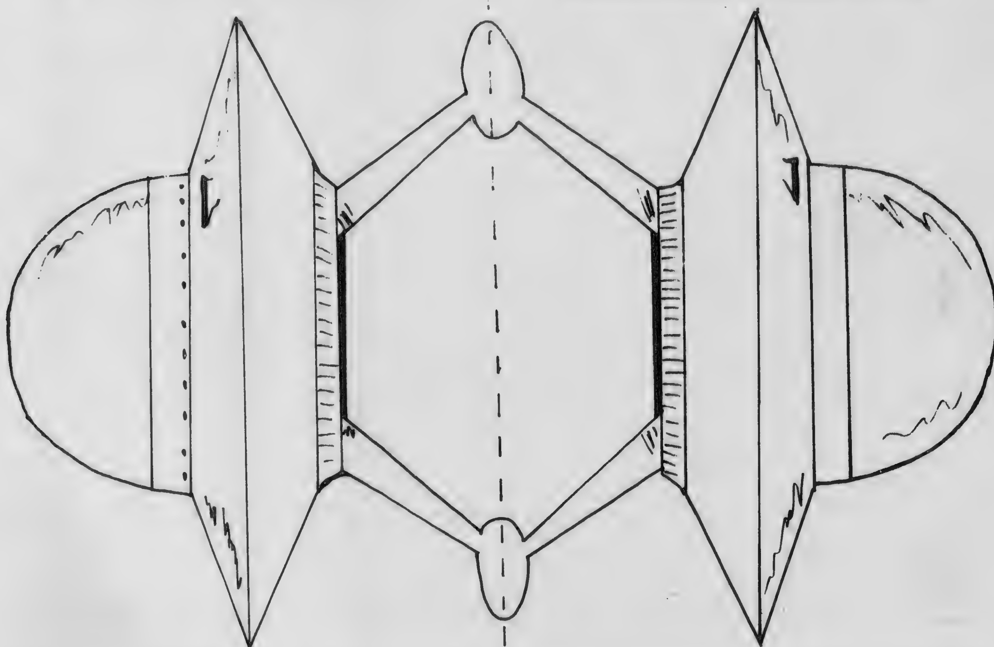
Quand tu auras fait la grille, tu trouveras le mot caché.



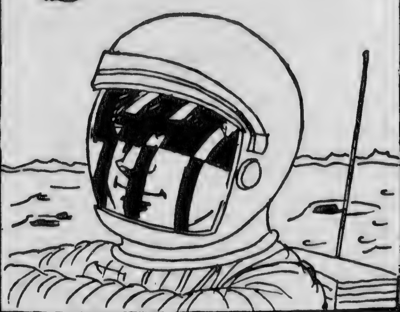
1. Personne qui explore l'espace.
2. Ce qui se trouve entre la terre et la lune.
3. Nom du vaisseau spatial qui fit le premier voyage sur la lune.
4. Corps célestes visibles à l'oeil nu ou dans un instrument.
5. Le plus brillant des astres.
6. Force qui n'existe pas sur la lune.
7. Astre de la nuit.

BRICOLAGE. . .

Colle sur un carton, colore. Découpe et plie. Te voilà prêt pour le voyage!



Voici Tipou et son costume spatial. Découpe et colore-le à ton goût. Garde tes poupées Tipou et Poucette car j'aurai d'autres vêtements pour eux.



LE CASQUE SPATIAL EST LA PARTIE DE LA COMBINAISON SPATIALE QUI COUVRE LA TÊTE. IL DOIT ÊTRE SOLIDE (IL EST FAIT DE MATIÈRE PLASTIQUE), CONFORTABLE ET ASSURER UNE BONNE VISION (SURTOUT VERS LE BAS, CAR LE SOL LUNAIRE EST TRÈS ACCIDENTÉ...)

SA VISIÈRE EST RECOUVERTE D'UNE TRÈS MINCE FEUILLE D'OR, QUI PROTÈGE L'ASTRONAUTE DE CERTAINS RAYONS DANGEREUX.

Réponses: Mot caché
1. Astronaute - 2. espace - 3. apollo - 4. astres
5. soleil - 6. gravité - 7. lune.

MOT CACHE: Spatial

3886 Joëlle Guillas, Saint-Boniface
3887 Ronald Trudeau, Saint-Boniface
3888 Gérard Paillé, Kamloops, C.-B.
3889 Marcel Vouriot, La Salle
3890 David Paillé, Kamloops, C.-B.
3891 Doris Bernardin, 103 Saint Michael's Road
3892 Diane Gauthier, Saint-Claude
3893 Johanne Lacroix, Saint-Claude
3894 Serge Lacroix, Saint-Claude
3895 Chantal Lohr, Saint-Boniface
3896 Guy Labossière, Somerset
3897 Michelle Van Walleghem, Saint-Pierre
3898 Cory Van Walleghem, Saint-Pierre
3899 Karine Beaudette, Saint-Jean-Baptiste
3900 Gilles Durand, Notre-Dame-de-Lourdes

MEMBRE GAGNANT
No 1877 – Carmelle Rémillard, 7 ans
Saint-Joseph, Manitoba

ATTENTION... ATTENTION! ! !

Si tu n'es pas encore membre de mon Club... tu peux le devenir aujourd'hui. Tu n'as qu'à découper le coupon au bas de cette page.

A chaque semaine, un gagnant est choisi parmi les membres.



Pour recevoir ta carte de membre remplis ce coupon

Club de Bicolo
C. P. 262
St-Pierre, Manitoba
R0A 1V0

Nom: ____________________

Adresse: ____________________

____

Code postal: ____________________

Ville: ____________________

Age: ________ **Grade:** ________

COUP D'OEIL SUR L'HISTOIRE DE SAINT-PIERRE-JOLYS

Hector Côté, c.s.v.

Aux cérémonies d'inauguration des fêtes du centenaire de Saint-Pierre-Jolys, le 4 janvier, le Père Hector Côté, c.s.v., brossa, dans une allocution, un tableau intéressant de cette paroisse. Nous en reproduisons ici le texte.

L'histoire, dit-on, peut nous rendre présente l'âme du passé. Non pas en soulignant surtout les actions des hommes, mais en dégageant de ces actions l'esprit qui les a animées.

A la lumière de ce principe, permettez-moi de vous dire bien simplement de qui et de quoi nous sommes les héritiers à l'occasion de ce centenaire, et quelles raisons nous imposent le devoir social et religieux de le célébrer dignement.

Par ce banquet de famille, nous entrons dans une période de festivités qui voudront honorer trois choses:

- la prise de possession d'un territoire,

- des institutions catholiques et françaises, et enfin,

- une population intrépide et vaillante.

Nous fêtons d'abord notre terre. Ce sol, riche de promesse, était bien connu avant d'être occupé. Un sol fertile, couvert du meilleur foin du temps, arrosé par les deux branches d'une rivière où abondait le rat musqué, où venaient s'abreuver une variété d'animaux sauvages, convoités par les chasseurs et les trappeurs.

Au sortir des troubles de 1869-1870, le gouvernement central du Canada donnait aux Métis français et anglais, un million quatre cent mille acres de terre à être partagées. Monseigneur Taché et Monsieur Ritchot, curé de Saint-Norbert ne perdirent pas de temps. Ils dirigèrent le long de la Rivière-aux-Rats des arpenteurs improvisés dès juin et juillet 1870. En fins pyschologues, ils jugèrent qu'il était préférable de tenter de faire les "gens du pays" des agriculteurs plutôt que de les laisser à Saint-Vital et Saint-Norbert, le fusil sur l'épaule à jongler et à broyer du noir. Ce fut la première vague de colonisation de notre territoire.

Mais ce rêve de faire de notre contrée un pays français et catholique rencontra une opposition sournoise. Le lieutenant-gouverneur Archibald protesta:

"The french half-breeds and their leaders treat the question not as one of business but rather one of race, breed and language. They are unwilling that their people should form part of a mixed community and prefer having the lands to which they are entitled laid off in one block." (1)

On peut douter de la bonne foi de tels détracteurs. Ils reprochèrent aux nôtres cette façon de procéder mais placèrent autour de nous, en groupements homogènes d'autres nationalités pour contrecarrer la colonisation française.

Mais le temps passait et les "gens du pays" vinrent à la Rivière-aux-Rats dès 1872. Ils comptaient 20 familles en janvier 1877. Remarquez qu'il ne m'appartient pas de citer des noms en ce moment. Une fête spéciale, le dévoilement d'un monument en l'honneur de tous les résidents de 1877 en révèlera la liste plus tard au cours de cette année.

Une deuxième vague de colons vint de l'est. A compter de 1876, des Canadiens-français déjà rendus aux Etats-Unis, en Nouvelle-Angleterre, manquaient de travail dans les usines. Répondant à l'appel de Monseigneur Taché et du Père Lacombe, oblat et colonisateur, ils vinrent à Saint-Pierre à partir de 1877. Treize familles d'un seul coup. Et Monseigneur Laflèche qui avait passé douze ans au Manitoba, qui ayant refusé d'être candidat à l'évêché de Saint-Boniface, pour raisons de santé, était devenu évêque des Trois-Rivières, seconda ce travail de colonisation (2). Son intervention explique la présence de pionniers de cette région dès les débuts. Ils ne sont pas aussitôt installés sur leurs terres, qu'une épreuve les attend. De 1880 à 1882, le gouvernement conteste leur droit de possession et recommence l'arpentage du territoire. Mais nos nouveaux colons s'attachent fermement au sol manitobain.

Même si Saint - Pierre compte déjà 100 familles à la fin de 1882, la colonisation ne va pas assez vite.

La troisième vague nous amène de belles familles de France et de Belgique, à partir de 1885. La quatrième vague est due à l'impatience de Monseigneur Langevin. En 1896, il proclame: "Qu'ils viennent de n'importe où dans mon diocèse, qu'ils soient de n'importe quelle nationalité, pourvu qu'ils soient catholiques." (3) Et l'on vit venir des Ukrainiens, des Irlandais se fixer autour de nous. D'autres Québécois enrichissent la colonie en 1900, 1913 et 1918.

A partir de 1945, la mentalité paysanne de Saint-Pierre subit des contrecoups. L'ouverture des routes 23 et 59, la venue de l'électrification rurale, du gaz naturel, des soins hospitaliers, des grandes unités scolaires, etc... introduisent une variété de services communautaires et favorisent la pénétration de cette "mixed community" qui se faisait attendre. Nous vivons présentement dans l'atmosphère de cette civilisation industrielle et technologique qui avec des avantages certains laisse apparaître certains inconvénients contre lesquels il nous faut apprendre à réagir.

J'ai pu sembler m'attarder à tracer le tableau de la conquête du territoire. C'est pour qu'en établissant cette difficile victoire du passé on sente bien l'équivoque de la situation présente. La perte de ces terres acquises au prix de tant de sacrifices, semble être à la mode du jour et une ombre pour l'avenir de notre groupement.

Nous fêterons des institutions inspirées par la foi catholique. Pour soutenir leur courage, nos ancêtres comptèrent sur l'Eglise. C'est elle qui les groupait en associations spécialisées:

pour le culte: la Société Saint-Grégoire de chant liturgique, les Enfants de choeur,

pour le rayonnement chrétien et social: les Congrégations des SS.-Anges, des Enfants de Marie, des Dames de Sainte-Anne, des Ligueurs du Sacré-Coeur,

pour l'éducation: Le couvent et le collège.

Le travail de ces associations se fait encore, mais sous d'autres noms: les Syndics et les Chevaliers de Colomb pour appuyer l'Eglise, les autres groupements s'inspirent maintenant de sentiments plutôt civiques, sociaux ou humanitaires.

Arrêtons-nous un instant à considérer le mérite de ces infirmières des Dames de Sainte-Anne, les sages-femmes du temps. De 1872 à 1905, et même après, il n'y avait pas de docteurs ou d'autres moyens sophistiqués comme ceux d'aujourd'hui pour présider à l'éclosion de la vie. Mais la population augmentait; au prix de quel héroïsme, je vous le laisse à deviner. Hommage soit rendu en passant à Mesdames Mélanie Nault Larivière, Rosalie Cadotte Garand et aux autres nombreux anges de tels dévouements discrets. Hommage à toutes les épouses des pionniers, à nos mères, nos grand-mères, nos arrières grand-mères et même nos arrière-arrière-grand - mères comme c'est le cas spécial pour Madame Amanda Beauvais Mulaire qui est déjà entrée dans sa 101e année de vie. Seule personne vivante dont le nom soit cité aujourd'hui... pour bien établir qu'elle est la figure et le symbole du siècle qui s'achève.

Les institutions françaises de la Saint-Jean-Baptiste, de l'Union Métisse Saint-Joseph, de la Commanderie Jacques-Cartier, l'Union Canadienne, L'A.C.J.C., l'Association d'Education, ont établi et soutenu ici le français. Grâce aux convictions qu'elles ont formées, le Centre Culturel Sabourin peut actuellement compter sur ceux qui restent ouverts aux leçons du passé. Même les autres groupements civiques, sportifs ou culturels d'aujourd'hui doivent se reconnaître une parenté avec la Fanfare de 1890, l'Union Canadienne pour les sports, la Société d'Agriculture, la Chambre de Commerce, le Cercle Sainte-Thérèse. Le Bel Canto, les Clubs 4—H, les Dames Auxiliaires et d'autres en sont des continuateurs.

Nous fêtons aussi une population intrépide et vaillante. Avec nos disparus nous rétablirons des contacts. Nous évoquerons leur souvenir, nous leur élèverons un monument, nous redresserons à l'occasion les monuments qui ornent les tombes. Nous ferons davantage: nous nous mettrons à l'écoute du message spirituel qui se dégage de leur histoire. Et moi... par déformation professionnelle, en éducateur habitué à donner des devoirs, je veux signifier mon engagement avec vous aux causes qui nous sont chères. Au nom de nos chefs de file disparus: de Messieurs Jolys et Sabourin, au nom de Messieurs Préfontaine, Joubert, Nault, Jérôme, Larivière, Bélanger, Turenne, Hébert, Dandenault, Tessier, Carrière, Johnson... au nom même de nos anciens maires présents en cette salle et qui ont encore à coeur notre bien commun, je vous prie, je vous supplie de considérer en profondeur certains points que cet exposé a pu soulever, de les étudier, de leur trouver des solutions. Il y va de notre salut et de notre survie!

La population active que nous sommes doit se sentir impliquée, comprise, même, par la célébration de ce centenaire. Nous nous fêtons nous-mêmes. En effet dites-moi votre âge et je vous dirai que vous avez autant de raisons de vous replier sur votre passé. Vous avez fourni 20, 40, 60, 80 ou 90 ans sur les 100 ans de vie en communauté paroissiale? C'est alors un devoir d'honneur de rester dans la continuité historique de cette grande famille, de vivre selon les lignes de force et de servir de pont entre son passé et son avenir. Les années qu'il vous reste à vivre sont déjà hypothéquées pour le succès du deuxième centenaire qui commence aujourd'hui... Bonne année, donc, et longue vie...

------

[1] *cf. Painchaud, Robert* - ***Les origines de peuplements de langue française...1975.***

[2] *cf. Jolys et Côté,* ***Pages de Souvenirs et d'Histoire,*** *édition 1974, page 237, notice tirée du* ***Dictionnaire Bibliographique du Clergé Canadien-Français,*** *par l'Abbé Allaire.*

[3] *cf. Jolys et Côté,* ***Pages de Souvenirs et d'Histoire,*** *édition 1974, page 172, 3e paragraphe.*

O

AVIS PUBLIC

AVIS EST PAR LES PRESENTES DONNÉ AU PUBLIC que toutes les entreprises et les personnes à qui le Gouvernement de la Province du Manitoba doit pour des biens ou des services fournis au cours du présent exercice financier, soit du 1er avril 1976 au 31 mars 1977, ou pour toute autre raison, sont requises de faire valoir leurs réclamations aux divers ministères du Gouvernement le ou avant le 6 avril 1977 de façon à ce que telles réclamations puissent être inscrites et réglées avant la fermeture des livres à la fin de l'exercice financier.

C.E. Curtis
Sous-ministre, Finances.

MANITOBA
DEPARTMENT OF TOURISM, RECREATION & CULTURAL AFFAIRS

SOUMISSIONS

Des soumissions cachetées pour l'obtention du droit d'opération d'une concession dans le parc de récréation de Saint-Malo (Saint Malo Recreation Area) seront reçues par les Services administratifs du ministère du Tourisme, des Loisirs et des Affaires culturelles, troisième étage, 200, rue Vaughan, Winnipeg, Manitoba, R3C 1T5, jusqu'à midi, heure de Winnipeg, mercredi le 23 mars 1977.

Les conditions selon lesquelles cette concession sera accordée, des copies du prospectus et les formules de soumissions peuvent être obtenues à la Section des Parcs, à l'adresse mentionnée plus haut.

Hon. Ben Hanuschak
Ministre,
Ministère du Tourisme, des Loisirs et des Affaires culturelles.

Besoin d'aide pour réclamer du Manitoba vos dégrèvements de taxes?

Nous voulons être certains que vous obteniez le montant total du dégrèvement de taxes qui vous est dû. Si vous avez besoin d'aide pour réclamer les rabais *Property Tax Credit* ou *Cost of Living Tax Credit* qui vous sont dus, lisez le *Guide to the Manitoba Tax Credit Plans* ou communiquez avec le *Manitoba Tax Credit Information Office.*

Cette année le montant des dégrèvements en vertu des deux régimes ont été augmentés. Il est estimé que $111 millions ou à peu près 10% de tout le budget de la province seront distribués aux Manitobains. Les dégrèvements sont en rapport avec les besoins et le revenu de chacun des réclamants.

C'est de cette façon que le Manitoba rend crédit là où crédit est dû.

The Manitoba Tax Credit Information Office
200A—338, avenue Broadway
Winnipeg, Manitoba R3C 0T3
A Winnipeg, composez 943-3401
Pour appeler de l'extérieur, demandez à la téléphoniste de composer Zénith 3-6400 (sans frais)

MANITOBA
DEPARTMENT OF FINANCE
SAUL MILLER, *Minister*

VOYAGE EN FLORIDE

C'est la première fois dans l'histoire du Manitoba, qu'un groupe de quarante-six Canadiens-Français, le chauffeur M. Noël Gagné et l'hôtesse Mme Arthur Vermette partaient en autobus pour la Floride.

Les passagers furent: **de Saint - Jean - Baptiste:** Mme Hélène Baril; M. et Mme Pierre Barnabé; M. et Mme Alphonse Beaudette; Ephrem Bruneau; Mme Hélène Désautels; Mme Rosine Barnabé; M. et Mme Rosaire Dupuis; M. et Mme Adélard Fillion; Fidolin St-Godard; M. et Mme Nestor Lafond; Soeur Jeanne Vermette; M. et Mme Arthur Vermette;

de Letellier: Mme Alice Benoist; Mlle Yvonne Désautels; Mme Odile Leclair; Mme Jeannine Saurette; Georges Bouchard;

de Saint-Joseph: M. et Mme Adonias Fillion;

de Dufrost: Edouard Laroche;

de Sainte-Agathe: Mme Angéline Brémaud; Mme Rose Girouard; Mlle Marie-Marthe Joyal; Gérard Lemoine; Mathieu Lemoine;

d'Aubigny: M. et Mme Odias Robert;

de Saint-Georges: M. et Mme Albert Désautels;

de Saint-Norbert: M. et Mme Alex Lemoine;

de Winnipeg ou Saint-Boniface: Mme Marie-Ange Fillion; Hormisdas Gagné; Mlle Marjorie Grosby; Mme Marcelle Guppy; M. et Mme Pierre Lemoine; Mme Agnès Péloquin; Noël Gagné (chauffeur).

Partis le 15 janvier, nous sommes passés par le Dakota Nord, terre d'où sortirent mille puits d'huile, sans oublier le jais, substance très noire qui brûle et s'enflamme comme du charbon de terre. Cet Etat est riche en rivières, prairies, vallées, champs de blé, lacs. Grand Forks est située à l'endroit où la Rivière Rouge du Nord et la Rivière Red Lake forment une fourche (Grande Fourche). Le parc "Turtle River State Park" est constitué de 486 acres de terrain de camping pour l'été qui sert aux motoneiges durant l'hiver. Fargo est la plus grosse ville du Dakota Nord.

Le Minnesota est la terre aux 15,000 lacs. Les gens du lieu disent que ces lacs furent produits par les coups de sabots du boeuf "Babe" de Paul Bunyon. Nous passons notre première soirée à Minneapolis. Quelques-uns des voyageurs eurent le plaisir de jaser avec d'anciens citoyens de Saint-Jean-Baptiste installés là: Mme Rita (Dupas) Gosselin et M. et Mme James Brown (Rose-Marie Beaudette). Minneapolis a 400 églises ou synagogues, 153 parcs, plusieurs industries, des universités, des théâtres, etc. "Minne" est un mot sioux pour "eau" et "polis" est grec pour "ville".

Nous poursuivons notre trajet vers Madison, la capitale du Wisconsin, Etat riche en ressources naturelles. Lacs nombreux pour la pêche, cinq millions d'acres de forêts pleines de gibier. L'industrie laitière y est prospère. Nous passons par Eau-Claire, ville industrielle, Wisconsin Dells avec ses rochers sculptés et nous nous arrêtons dans la capitale, Madison, ville manufacturière et centre de récréation et de culture. Le "State Capital Park" domine le centre de la ville et offre une vue très belle des trois lacs du lieu.

Nous continuons vers l'Indiana, Etat industriel et agricole et parsemé de magnifiques forêts. Nous passons la soirée dans la ville très moderne de Gary. C'est là qu'est installée, sur 6000 acres de terrain, la U.S.A. Steel Corporation. Indianapolis est la plus grosse ville de cet Etat et le siège de son gouvernement. Grands marchés de grain et de viande. C'est la ville de l'**International Motor Speedway.**

Nous passons au Kentucky, un Etat qui produit 120 millions de tonnes de charbon par année. A Louisville, l'on fabrique le "Bourbon Whiskey" et on produit beaucoup de tabac. C'est aussi la ville du "Derby Town" (courses de chevaux).

Nous nous arrêtons maintenant à Nashville, capitale du Tennessee. C'est l'Etat où Davey Crocket est devenu un fameux scout. Notre guide, Mickey Salter est un chanteur très populaire. Il nous fait visiter le "Grand Ole Opry". Le soir, Mickey nous offre un programme très intéressant de chant et de guitare. Nous chantons même "Alouette". Plusieurs voyageurs achètent son disque intitulé "Chattanooga". Tennessee est la ville du Coca-Cola dont l'usine date de 1886. Ville propère, neuf lignes de chemin de fer.

Nous voici maintenant dans l'Etat de Georgie, centre de production d'arachides (peanuts). Cet Etat se vante de plusieurs "premières". Premier bateau à vapeur à traverser l'océan en 1819. première grève américaine de l'or, en 1828, usage pour la première fois de l'éther comme anesthésique, en 1842. Il y a aussi en Georgie du coton, du marbre, du granit, de l'or.

[*Mme Arthur Vermette*]

[*À SUIVRE*]

Powerview

Nos sincères voeux de prompt et complet rétablissement à M. Hector Dupont qui fut hospitalisé pendant quelques semaines, et à M. Don Chapel — un de nos garagistes — qui a subi une intervention chirurgicale sérieuse. Les deux sont de retour chez eux; le premier est retourné au travail; le second devra prendre un long congé.

Nous sommes heureux de revoir Corinne Chèvrefils qui fut retenue à l'hôpital pendant de longs mois, à la suite d'un accident de la route l'automne dernier.

Powerview a eu son Carnaval annuel il y a quelques semaines.

Une équipe — Messagers de l'Espérance — composée de trois religieuses et de trois dames visitent et visiteront, d'ici Pâques, les foyers des personnes d'âge d'or afin de les préparer à recevoir, lors d'une Célébration Paroissiale, le Sacrement de l'Onction des malades.

M. et Mme Marcel Makar (Suzanne Dupont) de Tasu,

(Suzanne Dupont) de Tasu, C.-B., leur jeune fils, Craig et le nouveau bébé, Pamela, visitaient les tantes de Suzanne: Mme Charles Martin et Mme Armand Désilets. Sa soeur, Nadine, vint après sa classe, les rejoindre pour le souper.

Nos sympathies les plus sincères à M. Roland Duval et famille à l'occasion du décès de leur père.

Mme Armand Désilets

LA COMMUNAUTÉ A BESOIN DE VOLONTAIRES



Nous sommes heureux d'annoncer que la réponse à nos demandes précédentes de volontaires a été généralement bonne. Voici quelques autres services à rendre dans votre communauté. Si nécessaire, nous aiderons les volontaires à se familiariser avec leur travail.

Conduire des personnes. — Chaque semaine, chez le médecin, entre Ile-des-Chênes et Winnipeg, et retour. Appeler 422-8817.

Compagnie. — Tenir compagnie à un couple âgé, à une certaine distance de Ile-des-Chênes. Conversation amicale et peut-être quelque occupation de loisir. Le besoin est grand. Appeler 422-8817 ou 883-2243.

Conduire des personnes. — Occasionnellement. Chez le médecin, de la région de Dufresne à Sainte-Anne, et retour. Appeler 422-8817.

Visite amicale. — Occasionnellement. Une dame âgée de Lorette, ce qui permettrait à la famille de prendre part à des activités à l'extérieur. Appeler 422-8817 ou 883-2243.

Shirley Kines
Coordonnatrice des ressources

LE RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA

QUESTIONS ET RÉPONSES

J'ai contribué au taux maximum depuis janvier 1966, date de la mise en application du Régime. J'aurai 65 ans en 1977 mais espère travailler indéfiniment. Suis-je éligible pour recevoir ma pension de retraite même si je travaille?

Oui. Des amendements récents à la législation permettent maintenant le paiement d'une pension de retraite à l'âge de 65 ans, même si une personne n'est pas encore à sa retraite. Une fois la pension payable, vous ne pouvez plus cotiser au Régime.

On doit remarquer qu'une demande doit être complétée avant qu'une prestation soit payable.

Je prendrai ma retraite cette année à l'âge de 65 ans. Quand devrais-je appliquer pour ma pension de retraite?

Vous pouvez faire une demande de pension de retraite trois mois précédant le mois où cette pension devient payable. Comme exemple, si vous atteignez 65 ans en juin 1977, votre demande doit parvenir au bureau du district au plus tard en juin pour une pension commençant en juillet 1977.

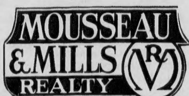
J'ai pris ma retraite l'an dernier à l'âge de 65 ans, mais je n'ai pas encore appliqué pour ma pension de retraite sous le Régime de pensions du Canada. Est-ce que celle-ci sera rétroactive à mon 65e anniversaire?

Non. Votre pension de retraite sera payable le mois suivant le mois de votre application.

J'aurai 65 ans le 10 juin 1977. J'ai contribué au taux maximum depuis janvier 1966, date de la mise en application du Régime de pensions du Canada. Comme pension de retraite, combien recevrais-je? Quand commencera-t-elle et quand dois-je appliquer?

La pension de retraite maximum de 1977 est de $173.61. Votre pension peut commencer le mois suivant le mois de votre 65e anniversaire, à condition qu'une demande signée soit transmise au bureau du Régime le ou avant le 30 juin 1977. L'on peut accepter cette demande jusqu'à trois mois précédant le mois où la pension devient payable. Afin d'éviter toute perte de bénéfice, il est important d'appliquer à temps.

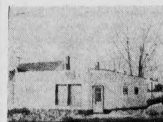














SECRÉTAIRE

Bureau d'avocats demande une secrétaire ayant un minimum de 3 ans d'expérience notariale.

Nouveaux locaux situés à Saint-Boniface. Traitement supérieur. Composer 233-8901 et demander pour Mme Olson.

LA FÉDÉRATION DES JEUNES CANADIENS FRANÇAIS

Association de jeunes francophones hors Québec

RECHERCHE

POSTE:

Coordonnateur national

FONCTIONS:

Administrer les affaires de la F.J.C.F.
Organiser et coordonner les activités de la F.J.C.F.
Etablir un réseau de communications entre les associations membres.
S'occuper des relations avec les media d'information, les autorités gouvernementales et autres.

QUALIFICATIONS REQUISES:

Connaissance de la situation des francophones hors Québec; expérience en travail d'équipe; bonne connaissance du français écrit et parlé; disponibilité pour voyager.

LIEU DE TRAVAIL:

Ottawa, Ontario.

SALAIRE:

$14,000 et plus, selon qualifications.

DATE LIMITE:

1er avril 1977.

Envoyez votre offre de services avec un curriculum vitae à la S.J.C.F. au soin de

Jacques Laprise, président
1, rue Nicolas, suite 1404
Ottawa, Ontario
K1N 7B6

LA LIBERTÉ

cherche un(e)

MAQUETTISTE

Fonctions principales: **préparation technique et montage des annonces commerciales, des pages du guide de la télévision, des pages de Bicolo et de certaines pages spéciales. Le maquettiste travaille sous la direction du rédacteur en chef et de son adjoint.**

Qualifications requises: **Bonne formation académique en français, une certaine expérience du métier, stabilité.**

Conditions particulières: **Il faut travailler tous les samedis et les lundis jours de congés officiels, de même que le mardi soir lorsque nécessaire.**

Salaire: A discuter.

Adresser curriculum vitae à:

LA LIBERTÉ
C. P. 96
Saint-Boniface, Man. R2H 3B4



Centre de Main-d'oeuvre du Canada — **Canada Manpower Centre**

283, avenue Taché

8164 - **Sténographe médicale.** Salaire: $668.00 à $787.00 par mois. Dactylo 55 à 60 mots-minute. Terminologie médicale essentielle. Sténographe n'est pas nécessaire.

COB3-169 - **Dactylographe au magnétophone (Français, Française).** Salaire de $7,662.00 à $10,216.00 par année. Emploi se trouve à Toronto. Dactylo 60 mots-minute en français. Connaissance de l'anglais n'est pas nécessaire.

4066 - **Mécanicien de machines fixes. 5e classe.** $600.00 par mois. Doit présenter un certificat chaudière 5e classe ou s'en procurer un si nécessaire. Emploi permanent du lundi au vendredi de 8 heures à 16h30.

8148 - **Electricien d'entretien.** $7.35 de l'heure et plus selon expérience. Doit posséder un billet interprovincial et ses propres outils.

888 - **Cuisinier de mets à la carte.** Salaire à discuter. Expérience de préférence. On doit préparer le déjeuner et autres repas légers. Les heures de travail, de 6h30 à 15 heures.

ON DEMANDE

- Une infirmière bilingue
- Devra accepter de travailler des fins de semaines et selon une rotation d'heures
- Salaire comparable à ce qui est payé dans cette province.
- Signaler 422-5624 ou 422-8864

Annette Sicotte
Sainte-Anne, Manitoba



CBWFT

INVITE DES CANDIDATURES POUR UN POSTE DE

MONTEUR DE FILM

dont les tâches principales seront d'assembler et de synchroniser des films 16MM, ainsi que de préparer des feuilles de découpage.

Le candidat choisi devra posséder un penchant pour l'image, de la dextérité, du jugement, un sens développé de la responsabilité et devra pouvoir travailler seul.

Au point de vue expérience, des connaissances développées professionnellement en photographie seraient préférables, mais toute expérience d'amateur sera considérée.

Le candidat choisi devra être bilingue, bien que son travail n'exigera pas une connaissance approfondie de l'une ou l'autre langue officielle.

Salaire: $9,804 - $15,365 par année, selon l'expérience

Veuillez vous adresser au
Service des Ressources humaines
Radio-Canada
541, avenue Portage
Winnipeg, Manitoba

LE CENTRE CULTUREL FRANCO-MANITOBAIN

EST À LA RECHERCHE

D'UN

ANIMATEUR CULTUREL EXTERNE

FONCTIONS

L'animateur devra travailler avec les comités culturels du Manitoba français à mettre sur pied des activités et des programmes qui puissent véritablement répondre aux besoins culturels des communautés. Il devra, par conséquent, être prêt à passer plusieurs journées consécutives, voire même plusieurs semaines consécutives, dans une même région à réaliser en collaboration avec le comité culturel local un projet particulier. (Il y a vingt comités culturels franco-manitobains.)

QUALIFICATIONS REQUISES

1) Très bonne connaissance de la minorité franco-manitobaine
2) Fort en relations publiques
3) Capable de travailler sans structures
4) Capable de travailler en équipe
5) Innovateur et organisateur
6) Expérience en organisation préférable
7) Doit avoir une automobile à sa disposition

SALAIRE

A négocier suivant les qualifications

ENTREE EN FONCTION

le 1er avril 1977

Signalez le 233-8972 et demandez que l'on vous fasse parvenir le formulaire "DEMANDE D'EMPLOI".

Toute mise en candidature devra être faite avant le 18 mars 1977.

ON DEMANDE

Directeur-animateur à plein temps
pour le
Centre Sabourin
à Saint-Pierre-Jolys, Manitoba
Salaire à négocier
Adressez votre offre de services avant le 24 mars 1977 à
M. Fernand Robidoux, président
C.P. 172, Centre culturel de Saint-Pierre-Jolys
Saint-Pierre-Jolys, Manitoba

LA DIVISION SCOLAIRE LA MONTAGNE NO 28

INVITE DES CANDIDATURES AUX POSTES SUIVANTS POUR SEPTEMBRE 1977:

DIRECTEUR(RICE)

Ecole élémentaire de Notre-Dame-de-Lourdes, Maternelle à VI. 180 élèves, 8 professeurs.

PROFESSEUR (2e année)

Complexe scolaire de Saint-Claude
Doit connaître la méthode dynamique, programme 50-50.

PROFESSEUR

(1ère et 2e année)
Ecole Dandurand (Haywood), 1ère et 2e année combinées (12 élèves).

PROFESSEUR

pour classe spéciale,
Complexe scolaire de Saint-Claude.

Toutes les formules d'offres de service accompagnées de lettre(s) de références doivent être adressées au

Directeur général
Division scolaire La Montagne No 28
Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba
R0G 1M0

Tél.: 248-2228 ou (Rés.) 744-2083

SECRÉTAIRE-GÉRANT et ANIMATEUR SOCIO-ÉCONOMIQUE

C.C.S.

Le Conseil de la Coopération de la Saskatchewan invite des postulants au poste de secrétaire-gérant et animateur socio-économique.

Le Candidat devra posséder de l'expérience en administration, relations publiques ainsi qu'en animation sociale et économique.

Il aura su démontrer du leadership, de la personnalité ainsi que le doigté nécessaire pour fonctionner en équipe.

Il aura à prouver sa compétence dans la mise en marche de projets, tels que seminars, sessions de formation au leadership ou tout autre programme de promotion et de planification profitable à l'individu ou à un groupe.

Il devra avoir une bonne connaissance de l'économie en général, ayant a priori de fermes convictions et connaissances de la philosophie et principes de l'action coopérative.

Excellente occasion pour personne bilingue douée d'imagination et d'expérience, connaissant bien les mouvements coopératifs ainsi que les problèmes d'action française en milieu minoritaire.

Devra être une présence auprès des organismes coopératifs anglophones.

Pour les traitements, ils seront l'objet d'entente mutuelle. Les bureaux sont à Regina, cependant, le candidat devra s'engager à oeuvrer et voyager par toute la province.

Toute candidature sera traitée confidentiellement. Veuillez communiquer votre curriculum vitae par écrit à:

M. Paul Rivière
Président du C.C.S.
Radville, Saskatchewan

Les demandes doivent être envoyées à l'adresse ci-dessus, ou au bureau, au 2604, rue Centrale, Regina, avant le 20 mars 1977.

on demande

GARDERIE DE BAMBINS pour enfants de 2 à 5 ans. Pour plus de renseignements, composer 247-8660 le jour; 257-5691 le soir, 197, rue Kitson.
2-289-JNO

JE DÉSIRE, pour le 1er mars, gardienne (dame retirée ou veuve) chez moi à St-Boniface, pour garçon de 2½ ans, 2 ou 3 jours par semaine (nuits incluses). Le transport pour venir chez moi et retourner chez vous sera fourni. Composer 257-1205.
43-654-JNO

à louer

A LOUER - ST-VITAL - Nouvelles maisons (type "Town House") de 3 chambres à coucher. Frais de logement: $246. - $318.00. Renseignez-vous au Village Canadien Coop Ltée, 4-730, chemin River. Téléphone: 257-1767 ou 253-4539.
26-521-JNO

A SOUS-LOUER pour 1er avril, appartement de 1 chambre à coucher dans immeuble-appartements Marion. Composer 253-5630.
48-696-48 C

à vendre

MAISON A VENDRE - Pas d'agent. Rue La Vérendrye. Repeinte tout dernièrement. Maison de 3 chambres à coucher avec logis d'une chambre à coucher. Garage. Logis attenant à la maison est présentement loué à $170.00 par mois. Prix: $38,000. Composer 247-3825 ou 233-3221.
46-677-JNO

A VENDRE - Un "One Way" International de 12' avec attachement pour engrais chimique - $985.00. Semeuse International de 24 tuyaux pour tout genre de semence - $145. Tracteur "Co-op" pouvant tirer charrue à deux socs - $475. Charrue International de 4 socs - $225. Nettoyeur à grain de semence - $25.00. Broyeur à grain - $10.00. S'adresser à: Mme Emélie Racine, Lorette, Man., ou composer 878-3400.
47-686-48 C

A VENDRE - La Broquerie, rue principale. Maison, 3 chambres à coucher. Salle à toutes fins. Garage attenant. Grand lot 80 x 200. Composer 422-8106 Ste-Anne, Man.
45-674-49 C

VENTE PRIVÉE - Parc Windsor, près école Lacerte, Baie tranquille. Maison de 2 chambres à coucher, une 3e au sous-sol. Sous-sol complètement fini avec tapis mur à mur. Salle de récréation splendide avec foyer chauffant au bois, style rustique. Composer 256-5404.
48-692-JNO

A VENDRE - Automobile Renault 12 - 1974 - 27,000 milles. En très bon état. Radio AM-FM avec cassette. Doit être vendue immédiatement, propriétaire devant quitter la ville. Composer 247-9124 après 6 heures.
46-680-JNO

VEUVE DE 55 ANS, catholique et bilingue, désire rencontrer un Monsieur du même âge. S'adresser à: Boîte 694, La Liberté, C.P. 96, Saint-Boniface.
48-694-48 C

ON DEMANDE - Pour foyer au Parc Windsor - Gardienne à temps partiel. 3 après-midi par semaine si possible. Composer 257-3213.
42-647-JNO

RECHERCHE POUR FERME DE CÉRÉALES et travaux de défrichage à La Broquerie, employé responsable de langue française connaissant tous travaux agricoles, machines, entretien, soudure. Composer 253-8016.
48-697-JNO

MÉCANICIEN À VOTRE SERVICE pour la mise au point de votre voiture (changement de bougies, huile, filtre d'huile, air, etc. Composer 453-2133 et demander Chris.
48-693-48 C

RECHERCHE POUR FERME DE CÉRÉALES et travaux de défrichage à La Broquerie, employé responsable de langue française connaissant tous travaux agricoles, machines, entretien, soudure. Composer 253-8016.
48-697-JNO

WESTERN CANADA SCHOOL OF AUCTIONEERING LTD.

La première au Canada, la seule offrant un cours complet partout au Canada. Autorisée en vertu du Trade Schools Licensing Act, R.S.A. 1970, C. 366. Pour renseignements sur le prochain cours, écrivez à Case postale 687, Lacombe, Alberta, ou téléphonez au 782-6215.

PETITES ANNONCES

LA LIBERTÉ accepte pour publication des "petites annonces" au tarif de 10 sous du mot (minimum $3.50) pour une première insertion, et 9 sous du mot (minimum $3.) pour la répétition de l'annonce. Ces annonces doivent nous parvenir au plus tard le vendredi avant la date de parution du journal.

Assureurs

NEW YORK LIFE
VIE, SANTÉ, INCAPACITÉ, ASSURANCE DE GROUPE, RÉGIME DE PENSIONS
JEAN-CHARLES POIRIER
Planification d'assurance, personnelle et d'affaires
Bur.: 942-6311 — Rés.: 257-2166

Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES - IMMEUBLES - HYPOTHÈQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIÉTÉS
100, édifice Paris — Téléphone: 943-5408 — Winnipeg 2

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél. : 233-4051
CIS Pour tout service d'assurances FEU VIE MALADIE AUTOPAC

233-7760 AUTOPAC 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, boul. Provencher, St-Boniface (6), Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions — Bateaux — Tours — Trains

Avocats-Notaires

TEFFAINE, MONNIN & HOGUE
AVOCATS ET NOTAIRES
R.-E. TEFFAINE, C.R., M. MONNIN,
A.-J. HOGUE, L. TEILLET
201-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0G4
Téléphone: 233-1426

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX, C.R. — 200-170, rue Marion
R. L. BÉTOURNAY — Saint-Boniface, Manitoba
R. GUAY — R2H 0T4
L. DUVAL — (204) 233-8901
D. LABOSSIÈRE — BERNARD J. RODRIGUE

LAURENT J. ROY
Avocat et Notaire
500-232 avenue Portage
956-1060

LAURIER RÉGNIER
AVOCAT et NOTAIRE
304, édifice Avenue
265, avenue Portage
Winnipeg
R3B 2B2
Bureau: tél.: 942-3924

François Avanthay LL. B.
Avocat et Notaire
25-185, boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
Téléphone: 233-5029

TACHÉ AUTO BODY
317, rue Taché - Tél.: 247-7145
247-9550
MANITOBA MOTOR AUTOMOTIVE TRADES ASSOCIATION ATA
Consultez-nous sur
- Carosseries endommagées
- Voitures rouillées
- Peintures métalliques
- Peinture originale
- Estimés gratuits



430, rue Aulneau
Marc Poulin - Téléphone: 233-6546

Comptables

FOREST, GUENETTE & CIE
comptables agréés
262, rue Marion
Saint-Boniface, R2H 0T7
Téléphone : 233-8593

Divers

INSTRUCTION - VENTE - SERVICE - LOCATION
Major & Minor MUSICAL SUPPLIES
354, rue Marion, Saint-Boniface — Tél.: 233-7232
WAYNE NEVILLE, Propriétaire
Les plus grands fournisseurs de musique populaire dans la ville

Entreprise générale d'électricité
Fontaine & Compagnie
165, boulevard Provencher, Saint-Boniface
Téléphone: 233-7425

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, Provencher, St-Boniface
R2H 0G2
TÉLÉPHONE: 247-3319

GUERTIN IMPLEMENT LTD.
Lot 149, chemin du Périmètre (près de la Route 59)
Case postale 58, St-Vital 8, Man.
VENTE JOHN DEERE, PIÈCES ET SERVICE
Tél.: 256 4321

Ferblantiers

LSM
LAFRENIERE Sheet Metal Ltd.
Chauffage Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville
St-Boniface
R2H 2T4
Téléphone : 233-7946

Air conditionné
Gouttières
Ferblanterie
Ventilation
ROSSIGNON
SHEET METAL & HEATING
491, ch. Ste-Anne
Saint-Vital
R2H 0T1
Tél.: 257-2921
René André 256-3340

Chiropracteurs

Rendez-vous — Tél.: 433-7256
CENTRE CHIROPRATIQUE SAINT-PIERRE-JOLYS
Rue Jolys Est
Saint-Pierre, Manitoba
R0A 1V0
Chiropraticien
Roland-E. Bohémier, D.C.

Rendez-vous — Tél.: 233-3060
CENTRE CHIROPRACTIQUE PROVENCHER
154, boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0G3
CHIROPRACTICIENS:
Gilbert-E. Bohémier, D.C.
Wayne A.G. Longstaffe, B.S., D.C.

DR HENRI L. MARCOUX
chiropracticien
heures de bureau: 9h a.m. à 12h30 - 1h30 à 5h30 p.m.
Téléphone: 452-9803
226, chemin Saint Mary's
Saint-Boniface, Manitoba

Optométristes

Dr E.M. FINKLEMAN
et
Dr S.A. FINKLEMAN
Optométristes
NOUVEAU LOCAL
208, Avenue Building
265, av. Portage
Winnipeg, Tél. : 942-2496
Examen de la vue
et
Lunettes ajustées

Dr R.J. Lecker, optométriste
Dr M.N. Lecker, optométriste
Examen de la vue
James Shaen LTD.
2e étage, édifice Hurtig
264, avenue Portage
R3C-0B6
Tél.: 943-6628

Dr. R.J. STANNERS
Optométriste
Examen de la vue
139, boul. Provencher
AU REZ DE-CHAUSSEE
Tél.: 233-3889
R2H 0G2

Plombiers

Balcaen J.-M. & Sons Ltd.
Plomberie, Chauffage et Tôlerie
Service prompt et efficace offert aux entrepreneurs ou aux individus
Homme de service en plomberie et chauffage de langue française
1392, route Pembina — Téléphone: 475-1506

Transports

PIERRE J. BEAUDRY, Prop.
PUTT'S TRANSFER
85 DES MEURONS
ST-BONIFACE 6, MAN. — Téléphone: 233-6327

Service général de déménagement, messageries, etc.
Rolly's Transfer CO. LTD.
Gérant :
Rolly Painchaud — Tél. : 256-5869



LE NOUVEAU RÉSEAU PRÉSENTE

à 20h30

À SAINT-PIERRE

Cinéma Jolys 433-7192

MARS

21 - 22 - 23 • Ti-cul Tougas
28 - 29 - 30 • Ahô - au coeur du monde primitif

AVRIL

4 - 5 - 6 • L'Horoscope d'Élise
11 - 12 - 13 • Le skieur de l'Everest
18 - 19 - 20 • Les Vautours
25 - 26 - 27 • Il était une fois dans l'Est

MAI

2 - 3 - 4 • Les mensonges que mon père me contait
(version française de Lies My Father Told Me)
9 - 10 - 11 • Ti-Mine, Bernie pis la gang. . .
16 - 17 - 18 • Les Beaux Dimanches

À SAINT-BONIFACE

Collège St-Boniface 233-0210

MARS

24 - 25 - 26 • Ti-cul Tougas

AVRIL

7 - 8 - 9 • L'Horoscope d'Élise
21 - 22 - 23 • Les Vautours

MAI

5 - 6 - 7 • Les mensonges que mon père me contait
19 - 20 - 21 • Les Beaux Dimanches

JUIN

2 - 3 - 4 • Chanson pour Julie